



Évaluation Sommative du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad (Éducation, protection de l'enfant et Communication Externe) dans le contexte de COVID-19 au Tchad entre décembre 2018 et juin 2022.



©UNICEF Chad / DeJongh Bol

Rapport de Démarrage Juillet 2022

Évaluation commanditée par :

Le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO)
Et Sous le suivi de UNICEF Tchad

Évaluation conduite par

CIBLE RH et Études Tchad

Évaluation réalisée par :

BILLONG BI NTEP Luc Maurice, Consultant international et Chef d'équipe
Solkem ALASCHARI, Consultante Nationale et Experte en Genre
Alléluia NGUINAMBAYE, Consultante Nationale et Experte en Protection

Table des matières

1.	CONTEXTE DE L'ÉVALUATION	1
1.1.	Situation géographique et démographique.....	1
1.2.	Situation socioéconomique	1
1.3.	Éducation	2
1.4.	Situation des droits humains, égalité des genres et de l'équité.....	2
1.5.	Participation citoyenne des jeunes et femmes.....	3
2.	OBJET DE L'ÉVALUATION	5
3.	BUT DE L'ÉVALUATION	12
4.	OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	14
5.	PORTÉE DE L'ÉVALUATION	14
5.1.	Portée thématique.....	14
5.2.	Portée géographique	15
5.3.	Portée chronologique	15
6.	CRITERES ET QUESTIONS DE L'ÉVALUATION	16
6.1.	Critère d'évaluation	16
6.2.	Questions évaluatives.....	16
7.	MÉTHODOLOGIE.....	19
7.1.	Approche d'évaluation.....	19
7.2.	Méthodes et outils de collecte des données	19
7.3.	Stratégie d'échantillonnage	21
7.4.	Méthodes d'analyse et assurance qualité des données.....	23
7.5.	Considérations éthiques et principes de l'évaluation.....	24
7.6.	Limites et contraintes de l'évaluation.....	26
8.	GENRE ET DROITS HUMAINS	27
9.	DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION.....	28
9.1.	Plan de travail	28
9.2.	Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation	29
ANNEXES.....		31
1.	Termes de référence.....	31
2.	Matrice d'évaluation.....	33
3.	Cadre logique de référence du programme	43
4.	Liste des personnes à interroger pendant l'évaluation	44
5.	Les instruments de collecte de données.....	47
6.	Bibliographie	63
7.	Profil des évaluateurs	66
8.	Formulaire de consentement des répondants	68
9.	Listes des parties prenantes	69

Liste des tableaux

Tableau 1: Présentation succincte de l'objet de l'évaluation	5
Tableau 2 : Chaîne des résultats du projet PBF.....	8
Tableau 3 : Budget des composantes du projet PBF.....	9
Tableau 4: Les utilisateurs et les utilisations de l'évaluation	13
Tableau 5: échantillonnage des discussions de groupe	22
Tableau 6 : Échantillonnage des Entretiens individuels.....	22
Tableau 7 : Normes éthiques utilisées	25
Tableau 8 : Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation proposées	26
Tableau 9 : phasage et activités de l'évaluation	28
Tableau 10 : chronogramme	28
Tableau 11 : rôles et responsabilités par membre de l'équipe.....	30

Liste des figures

Figure 1 : carte de la zone de couverture du projet.....	6
Figure 2 : Théorie du changement du programme	11

Liste des acronymes

AFJT	Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales
AME	Association des Mères d'Élève
APE	Association des Parents d'Élève
ARV	Antirétroviraux
CDE	Convention des Droits de l'Enfant
CEDEF	Convention relative à l'Élimination des Discriminations à l'Égard des Femmes
CELIAF	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines
COOPI	Cooperazione Internazionale
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CR	Chaine de Résultats
CRS	Catholic Relief Services
ECOSIT4	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et de Pauvreté au Tchad (4 ^e)
EDS	Enquête Démographique et de la Santé
FGD	Entretiens de groupe
GNUE	Groupe des Nations unies pour l'évaluation
HCDH	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
IDG	Indice Développement de Genre
IDH	Indice de Développement Humain
IHDL	Initiative Humanitaire pour le Développement Local
IIG	Indice d'Inégalité du Genre
INSEED	Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques
LTDH	Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme
MENPC	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
OCDE/DAC	Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement économique
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	Organisation Non Gouvernementale Internationale
ONU/FEMMES	Organisation des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBFSO	Peacebuilding Support Office
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNUAD	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPT	Power Point
PTA	Plan de travail Annuel
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SNU	Système des Nations Unies
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TDR	Termes de Reference
TOC	Théorie du Changement
UNEG	Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNPBF	United Nation Peacebuilding Fund
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WCARO	West and Central Africa Regional Office

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Situation géographique et démographique

Avec une superficie de 1 284 000 Km² le Tchad est le cinquième plus grand pays d'Afrique. Ce pays d'Afrique centrale est totalement enclavé et partage ses frontières au Nord avec la Libye, à l'Est avec le Soudan, au Sud avec la République Centrafricaine et, à l'Ouest avec le Cameroun, le Nigeria et le Niger. Selon l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED) sur la base des projections du RGPH² (2009), la population tchadienne est estimée à 17 414 717 d'habitants en 2022 avec une croissance démographique de 3%, elle est l'une des plus élevées d'Afrique subsaharienne. Cette population est composée de 51% de femmes. La fécondité au Tchad est en sensible baisse passant de 5,6 enfants par femme en 2011 à 5,3 en 2018². Cette tendance devrait suivre la même évolution sur la période 2020-2025, l'espérance de vie à la naissance s'est quant à elle améliorée entre 2010 et 2019, passant de 49,6 ans (44 ans pour les hommes et 49 ans pour les femmes) à 57,5 ans (respectivement 56,7 ans et 59,3 ans)³. L'une des caractéristiques de la population tchadienne est son extrême jeunesse. En effet, un individu sur quatre a moins de 5 ans (20,6%), 53,3% de la population a moins de 15 ans, 42,5% est âgée de 15 à 59 ans et celle âgée de 60 ans et plus ne représente que 4,2% et la proportion des femmes de 15-49 ans dans la population féminine est évaluée à 41,6%⁴. Selon la quatrième Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et de Pauvreté au Tchad (ECOSIT4, 2019), le Tchad a enregistré des progrès en matière de lutte contre la pauvreté, dont le taux national a suivi une baisse progressive de 55% en 2003 à 47% en 2011 pour atteindre 42,3% en 2019. Cependant, du fait de la pression démographique, le nombre de personnes pauvres a augmenté passant de 4,7 à 6,3 millions entre 2011 et 2018. Par ailleurs, la pauvreté est plus accentuée en zone rurale (49,7%) qu'en zone urbaine (19,3%).

Situation socioéconomique

De son indépendance en 1960 au début des années 2000, l'économie tchadienne reposait essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Cette économie a progressivement été dominée par les ressources pétrolières, dont elle dépend maintenant à hauteur de 90% pour les exportations et représentent 40% de ses recettes publiques⁵. L'élevage et l'agriculture ainsi que le commerce étant les autres secteurs porteurs de l'économie tchadienne. Sur le plan social, la chute brutale des cours du baril de pétrole en 2016 a contraint le Gouvernement à prendre des mesures drastiques qui ont fortement impacté la vie des ménages. Depuis mars 2020, il convient de souligner que ce contexte économique très fragile a été secoué par la crise sanitaire due à la COVID-19 qui a exacerbé la crise économique existante, perturbant les efforts entrepris par le Gouvernement pour relever le pays de la crise engendrée par la baisse du cours du pétrole. En outre, selon une note émise par la Banque mondiale sur la situation de l'économie et de la pauvreté au temps de la COVID-19, il ressort que, jusqu'en février 2020, l'économie tchadienne poursuivait sa reprise progressive, bien que modeste, soutenue par une augmentation significative de la production pétrolière et agricole.

¹ 2^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat

² ECOSIT 4, Page 3 sur la base des projections de l'INSEDD

³ Analyse Commune Pays Tchad, Nation Unies Décembre 2020

⁴ ECOSIT 4, Chapitre 3 : caractéristique de la population et des ménages page 54

⁵ INSEED 2028

Éducation

Selon ECOSIT 4, le taux d’alphabétisation des 15 ans et plus a atteint 41,5%, taux largement supérieur à celui obtenu en 2011 (26,8%). Le taux d’alphabétisation est significativement plus élevé chez les hommes que chez les femmes (57,6% contre 28,1%) ; Il est aussi nettement plus élevé en milieu urbain qu’en milieu rural (66,0% contre 32,5%). On observe de fortes disparités entre la capitale N’Djaména (76,1%) et les autres centres urbains (58,8%). Selon l’annuaire statistique scolaire du Tchad 2020-2021⁶, il apparaît que l’éducation préscolaire est quasiment inexistante avec un Taux Brut de Scolarisation (TBS) estimée seulement à 1,03%. Dans l’éducation primaire le TBS atteint 91,2% et pour l’enseignement moyen, le taux brut de scolarisation est estimé à 29,2%. Dans le l’enseignement secondaire général le TBS est de 21,3%. Lorsque l’on considère l’aspect genre, la couverture scolaire chez les garçons est systématiquement supérieure à celle des filles. De même, le lieu de résidence demeure un facteur de discrimination dans l’accès à l’éducation.

La couverture de l’éducation préscolaire en milieu urbain (4,5%) est quatre fois plus élevée qu’en environnement rural (1,3%). Ces écarts demeurent aussi importants dans l’ensemble des segments du système éducatif⁷. Le Taux Net de Scolarisation au primaire pour les (6-11 ans) était évalué à 46,0% en 2018 contre 43,7% en 2011. Le milieu rural est grandement défavorisé par rapport au milieu urbain (68,1% en milieu urbain contre 39,6% en milieu rural). Il y a donc ici une légère amélioration de la scolarisation des enfants. Toutefois, force est de constater que les disparités de genre restent aussi inégales que persistantes dans le secteur éducatif. Au niveau général, l’indice de parité au primaire est passé de de 89,5 en 2011 à 90,3 en 2018⁸ loin des seuils acceptables recommandés par l’UNESCO⁹. Si ces disparités de genre ne sont pas corrigées, 30% des filles ne seront toujours pas scolarisées lorsqu’elles atteindront l’âge de la scolarisation primaire universelle.

Situation des droits humains, égalité des genres et de l’équité

Le Tchad a été confronté à de nombreuses décennies de crises de différentes natures (politico-militaires, institutionnelles, sécuritaires, économiques). Outre ces crises, au Tchad les facteurs socio-culturels, religieux, géographiques, démographiques et climatiques sont porteurs de nombreux défis qui exacerbent une situation des Droits Humains déjà préoccupante. En effet, ces différents facteurs offrent un champ fertile à toutes sortes de dérives en matière de Droits Humains (enfants soldats, réfugiés, retournés, populations déplacées internes, etc.).

Bien que l’État Tchadien ait ratifié de nombreuses conventions et adopté des instruments juridiques, la situation des Droits Humains reste inquiétante. Selon l’Indice du capital humain de la Banque Mondiale, en 2020 le Tchad est arrivé au dernier rang du classement, tandis que son indice de droit humain (IDH) le classe au 187^{ème} rang sur 189 pays¹⁰. En matière d’équité et d’égalité du genre, la femme tchadienne est victime de nombreuses injustices et discriminations. En effet, de nombreuses croyances et préjugés phallogratiques ont construit et cantonnent la femme à un statut social marginalisé. Cette situation d’injustice sociale s’est illustré en 2020 par le classement du Tchad en

⁶ Produit par le MENPC en partenariat avec l’UNESCO

⁷ ECOSIT 4, INSEED Juillet 2020

⁸ Idem

⁹ L’UNESCO a défini une valeur d’IPS comprise entre 97 et 103 (après arrondi) pour indiquer que la parité entre les sexes est atteinte. Source : UNESCO, Atlas mondial de l’égalité des genres dans l’éducation, 2012.

¹⁰ PNUD 2020

160^{ème} position sur 162 pays pour les indices d'inégalité du genre (IIG : 0,710) et de développement de genre (IDG : 0,764)¹¹.

Dans le domaine de la protection de l'enfant, le mariage d'enfants au Tchad reste une situation très préoccupante malgré l'adoption de la loi interdisant le mariage des enfants. Selon le rapport de l'enquête MICS6, la situation du mariage précoce se présente comme suit :

- 18,9% des femmes âgées de 15 à 49 ans se sont mariées avant leur 15^{ème} anniversaire ;
- 21,9% des femmes de 20 à 49 ans se sont mariées avant leur 15 ans et 55% avant l'âge de 18 ans ;
- 24,6% des filles âgées de 15 à 19 ans sont actuellement mariées.

34,1% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont déjà subi des mutilations génitales féminines (MGF)¹². Les pratiques de MGF sont effectives tant en milieu urbain (32,2%) qu'en milieu rural (34,6%)¹³. En ce qui concerne les violences faites aux femmes, la situation a beaucoup évolué au Tchad. En effet 9,3% de femmes âgées de 15 à 49 ont déclaré avoir été victimes de violence physique (entre 2016 et 2019)¹⁴ contre 29% en 2015 ¹⁵.

Le Tchad a fait des efforts dans l'enregistrement des naissances. En effet, le taux d'enregistrement à la naissance a progressé de 12 % en 2015 (rapport de l'EDS-MICS) à 25,7% (MICS 6, 2019). Cette progression a été le fruit de collaboration entre le gouvernement du Tchad et ses partenaires notamment l'UNICEF, le UNHCR et l'Union Européenne. En reconnaissance de la contribution précieuse que l'état civil peut jouer dans la protection des droits des citoyens et ses liens avec la planification socio-économique, le gouvernement tchadien a entrepris une évaluation globale de son système d'état civil à la suite de laquelle ce Plan Stratégique d'Amélioration de l'État Civil au Tchad a été élaboré et adopté en 2017.

En outre, il faut signaler que le conflit agriculteurs-éleveurs continue à constituer un véritable défi des droits de l'homme caractérisé par des atteintes tant des droits économiques, sociaux et culturels que des droits civils et politiques. La persistance de ce problème a aussi des conséquences sur l'économie du pays qui dépend en grande partie sur les retombés de l'agriculture et l'élevage.

Au sujet des droits de l'homme, beaucoup des défis existent surtout concernant la jouissance des droits fondamentaux et des libertés publiques comme la liberté d'expression, de manifestation, d'association, de réunion ainsi que la participation des femmes et des jeunes à la gestion des affaires publiques. Selon le groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes, malgré certains progrès réalisés, les femmes tchadiennes demeurent considérablement sous-représentées dans toutes les sphères de la vie politique et publique, notamment dans les instances de prise de décision et ce même au niveau communautaire.

Participation citoyenne des jeunes et femmes

¹¹ PNUD 2020

¹² MICS6, 2019

¹³ MICS6, 2019

¹⁴ MICS6, 2019

¹⁵ ECOSIT 4, 2015

Depuis son accession à l'indépendance, le Tchad a connu de nombreuses crises institutionnelles et politiques. Ces crises ont engendré des conflits armés pendant plus de trois décennies et au cours desquelles toutes sortes de violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales et collectives ont été enregistrées. Cette situation a entraîné la fragilisation de l'État et ses démembrements, une crise de confiance des populations, un déficit de gouvernance, ainsi qu'un repli identitaire et communautaire accompagné de clivages entre les différentes ethnies et religions (musulmans/chrétiens, nordiste/sudiste). Les causes profondes de la faible participation citoyenne des jeunes et des femmes, notamment dans les sphères socio-politiques et économiques, se situent aux niveaux institutionnels, communautaire et individuel¹⁶.

Au plan institutionnel, le Tchad a faible niveau d'opérationnalisation des lois, règlements et conventions visant à favoriser la participation des jeunes et des femmes à la vie publique. En outre, le manque de capacités techniques et opérationnelles des institutions publiques et des mécanismes communautaires de résolution des conflits, contribuent à la faible participation citoyenne, notamment des jeunes et des femmes. La République du Tchad n'a pas encore de Plan d'action national pour la mise en œuvre des Résolutions 1325 (2000), 2250 (2015) et 2419 (2018) du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Le pays est également caractérisé par un pluralisme juridique où cohabitent droit écrit et droit traditionnel non écrit changeant d'une région à l'autre, droit traditionnel où les femmes sont le plus souvent discriminées. Le Tchad est aussi marqué par l'insuffisance et même souvent l'absence d'instances juridiques et judiciaires dans les localités, restreignant l'accès des populations à la justice ou la limitant à l'assistance juridique portées par les OND locales et internationales.

Au plan communautaire, La participation citoyenne et la cohésion sociale sont minées par des conflits intercommunautaires tant en milieu urbain que rural. Dans la région du Lac, le problème de participation communautaire à la gouvernance foncière est de plus en plus aigu, notamment à cause de la pression démographique dû aux mouvements des populations déplacées. Dans les villes de N'Djamena et de Moundou, le problème de la cohésion sociale est caractérisé par le repli identitaire et religieux. Tant en milieu urbain que rural, l'analphabétisme contribue à l'incompréhension par les populations elles-mêmes du fonctionnement des organes décentralisés (Mairie, conseils régionaux), dont les plans de développement ne prennent souvent pas en compte leurs aspirations et leurs besoins. Les organisations de la société civile, dont les capacités techniques, opérationnelles et structurelles sont limitées, ont beaucoup de difficulté à servir d'interface pertinente entre les populations et les institutions publiques et à promouvoir efficacement la participation citoyenne à la vie publique.

Au plan individuel, l'incapacité de jouir de leurs droits fondamentaux et de participer activement à l'instauration de l'État de droit, influent sur les comportements, entraînant notamment un désintérêt de la vie publique et une perception croissante d'exclusion politique et économique, en particulier des jeunes.

Le gouvernement du Tchad a entrepris de nombreuses et pertinentes actions pour renforcer l'État de droit, et la cohésion sociale. Ainsi, un nouveau code pénal, un nouveau code de procédure pénale et

¹⁶ Chad PBF SC 181202 Final Proposal

une loi portant interdiction du mariage des enfants ont été adoptés. Un quota d'au moins 30% affecté aux femmes dans toutes les fonctions nominatives a été institué avec la 4^{ème} république et devrait évoluer vers la parité selon l'article 2 de l'ordonnance du 23 Mai 2028. Le Secrétaire Général des Nations Unies a octroyé l'éligibilité aux fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tchad le 23 mai 2017. La même année le Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (PNUAD 2017-2022) a été adopté avec dans sa priorité stratégique N°3 le renforcement de l'État de droit, notamment le renforcement des relations entre acteurs étatiques et non étatiques et la consolidation de la paix.

Malgré ces avancées, la participation citoyenne particulièrement des jeunes, des femmes et des personnes déplacées aux instances de gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad reste marginale. L'exclusion des jeunes hommes et femmes des mécanismes, de la prise de décision et donc aussi de la prévention et de la résolution des conflits contribuent au renforcement des clivages et conflits communautaires dans les zones urbaines, péri-urbaines et rurales. C'est dans ce contexte qu'a été mis en œuvre le « **Le programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad** »

OBJET DE L'ÉVALUATION

Le programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad a été mis en œuvre durant 42 mois entre Décembre 2018 et Juin 2022 sous financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF). Ce programme a été exécuté par quatre agences du Système des Nations Unies (SNU) à savoir : le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en tant que chef de file, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme (HCDH). Ces agences du SNU ont eu plusieurs partenaires de mise en œuvre dont le Gouvernement du Tchad à travers des ministères sectoriels, les Organisations de la Société Civile tchadienne (OSC) et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) internationales (voir annexe 9).

Le programme avait pour objectif d'améliorer la participation des jeunes hommes, des jeunes femmes et des femmes aux mécanismes de prise de décision, de prévention et de résolution des conflits au niveau local et communautaire. Il ambitionnait de maximiser la participation citoyenne des jeunes et des femmes comme une porte d'entrée pour favoriser la cohésion sociale, l'instauration de l'État de droit et la consolidation de la paix¹⁷. La fiche signalétique du projet est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Présentation succincte de l'objet de l'évaluation

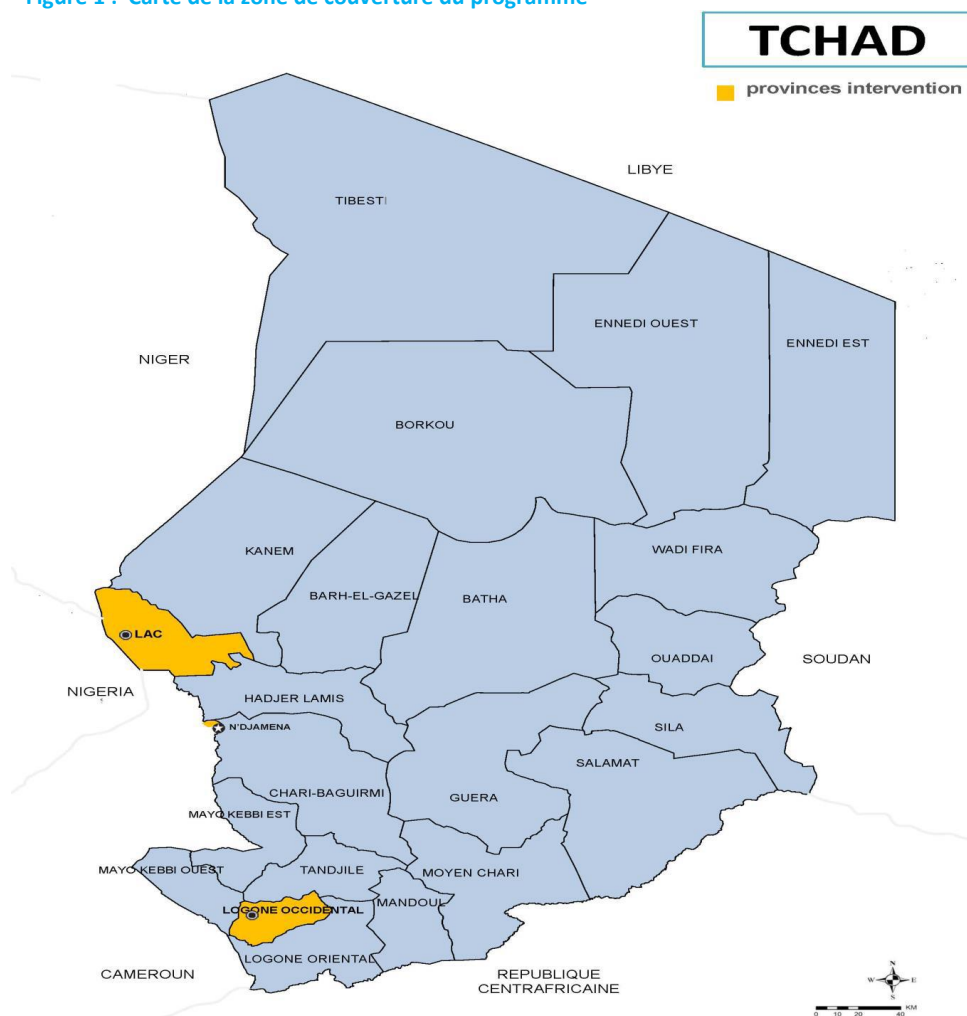
Titre du projet/programme	Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad
Pays	Tchad
Sources de financement / bailleurs	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF)
Budget total	3 491 000 USD soit respectivement : UNICEF : 1 229 430 USD ;

¹⁷ Chad PBF SC 181202 Final Proposal

	PNUD: 891 310 USD; HCDH: 471 460 USD; PAM: 898 800 USD
Durée	42 mois de Décembre 2018 et Juin 2022
Objectif global	Améliorer la participation des jeunes hommes, des jeunes femmes et des femmes aux mécanismes de prise de décision, de prévention et de résolution des conflits au niveau local et communautaire
Composantes (axes, effets, produits, etc.)	Résultat 1 : Gouvernance locale Résultat 2 : Gestion et prévention des conflits/consolidation de la paix Résultat 3 : Coordination et communication (y compris suivi/évaluation)
Bénéficiaires attendus	20 000 personnes dont 30% de femmes et de jeunes femmes et hommes âgés de 17 à 30 ans (soit environ 6 000 femmes et jeunes femmes)
Partenaires (institutionnels, de mise en œuvre)	Mise en œuvre : Agences du SNU (UNIECF, PNUD, HCDH, PAM) Institutionnels : Ministère de l'Éducation Nationale et Promotion Civique (MENPC), Ministère de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes, Ministère de la Justice en charge des Droits Humains ; Ministère de la Jeunesse des Sports et de la promotion de l'Entrepreneuriat ; Ministère de la Femme, de la famille et de la Protection de l'Enfance Exécution (OSC) : Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF), l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales (APLFT), la Ligue Tchadienne des droits de l'homme (LTDH), l'Association des Femmes Juristes du Tchad (AFJT). Exécution (ONG) : Catholic Relief Services (CRS), Initiative Humanitaire pour le Développement Local (IHDL), Cooperazione Internazionale (COOPI)

Source: Chad PBF SC 181202 Final Proposal

Figure 1 : Carte de la zone de couverture du programme



Le programme a été mis en œuvre dans 10 arrondissements urbains et péri-urbains de la ville de N'Djamena, dans 4 arrondissements de la ville de Moundou, et dans la province du Lac spécifiquement au sein des départements de Kaya, Foulï, Mamdi. Le programme envisageait de toucher en milieu urbain et rural 20 000 personnes dont 30% de femmes et de jeunes femmes et hommes âgés de 17 à 30 ans. Les interventions étaient adressées en milieu urbain aux étudiants, aux femmes, aux OSC, aux autorités administratives, aux leaders d'opinion et communautaires. En milieu rural (province du Lac), les interventions étaient adressées aux communautés, aux chefferies, aux organisations à base communautaire de femmes et jeunes dont l'âge varie entre 18 à 35 ans. Le ciblage des milieux urbains et ruraux visait à disposer d'éléments de comparaison de l'évolution de la participation citoyenne, tant en zone rurale qu'urbaine, ce qui permettrait à la fin du projet de disposer de modèles (rural et urbain) de localités au sein desquelles la participation citoyenne a favorisé l'instauration d'une gouvernance inclusive et d'une cohésion sociale durable.

Les différents rapports des agences d'exécution du SNU et de leurs partenaires de mise en œuvre décrivent pour chaque résultat du programme une large gamme d'interventions pour atteindre les résultats visés. Il s'agissait notamment du renforcement des capacités, du dialogue politique, du plaidoyer, du partenariat, de la mise en réseau des acteurs, dialogue social et intercommunautaire, de la production de connaissances etc. Le programme a utilisé la participation citoyenne des jeunes et des femmes comme une porte d'entrée pour favoriser la cohésion sociale, l'instauration de l'État de droit et la consolidation de la paix. Aussi, il s'est proposé d'utiliser une réponse à trois niveaux : institutionnel, communautaire et individuel.

Au niveau institutionnel, il s'agissait d'appuyer l'élaboration et l'adoption de documents stratégiques visant à définir les cadres légaux et des plans d'action comme cadre de référence pour la promotion de la participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance et la consolidation de la paix et de veiller à leur plus grande opérationnalisation.

Au niveau communautaire, les instances communautaires de dialogue et de prise de décision devaient être renforcées pour la prise en compte de l'égalité du genre, l'inclusion sociale des personnes déplacées et des droits de l'homme au sein desdits mécanismes, la création d'espaces de rencontre et d'échanges multiculturels et intercommunautaires.

Au niveau individuel, il s'agissait de développer une série d'interventions visant le changement de comportement des principaux acteurs sociaux (jeunes, femmes) dans les villes de N'Djamena et de Moundou et des trois départements de la région du Lac, et une plus grande participation à la vie publique.

La chaîne de résultats du programme d'Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad a été construite autour de trois résultats et huit produits. Cette chaîne de résultats (CR) est présentée dans le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2 : Chaine des résultats du projet PBF¹⁸

Résultats	Produits	Agences d'exécution	Autres Partenaires de mise en œuvre
Résultat 1. L'environnement légal favorable contribue à la participation des jeunes femmes et des hommes et des femmes à la gouvernance locale pour la consolidation de la paix	1.1. L'opérationnalisation des résolutions 1325-2250 et des stratégies nationales du Genre et de la jeunesse favorise la participation des jeunes, femmes et hommes y compris des personnes déplacées à la gouvernance locale, à l'accès à la justice et au processus de consolidation de la paix à N'Djamena,	PNUD (lead), HCDH et UNICEF,	MENPC, LTDH, APLFT, AFJT Ministère de la Justice Ministère de la Défense Ministère de la femme CELIAF
	1.2. Les leaders de la société civile, les jeunes femmes et hommes y compris les femmes connaissent les processus et procédures légales de participation citoyenne et engagent des initiatives pour la cohésion sociale et à la prise de décision au sein des espaces de gouvernance locale à N'Djamena, à Moundou	UNICEF (lead), PNUD, HCDH,	Compagnie artistique et culturelle Hadre Dounia. CELIAF, CRS, IHDL STDE LTDH, APLFT, AFJT
	1.3. Les mécanismes de prise de décision locale, la justice et la cohésion sociale sont améliorés à N'Djamena, à Moundou et dans la région du Lac par des instances de dialogues communautaires qui fonctionnent de manière participative, inclusive et dans le respect de l'équité et des droits humains fondamentaux	UNICEF, PNUD, HCDH,	CELIAF, CRS, IHDL LTDH, APLFT, AFJT Services Techniques Déconcentrés de l'Etat (STDE)
Résultat 2. Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (20.000 bénéficiaires), les jeunes femmes et hommes, les femmes sont sensibilisées et mieux outillées pour être les agents catalyseurs de la culture de paix, la résolution pacifique des conflits intercommunautaires, le brassage	2.1. Les acteurs locaux, les jeunes filles et garçons, des hommes et des femmes ont des compétences davantage accrues pour promouvoir un dialogue constructif, une participation inclusive aux mécanismes de gouvernance locale, de prévention et de résolution de conflits.	UNICEF, PNUD, HCDH	CELIAF CRS IHDL STDE
	2.2. Les jeunes femmes et hommes, les femmes ainsi que les autres acteurs communautaires sensibilisés promeuvent et contribuent à la résolution pacifique des conflits intercommunautaire, le brassage intercommunautaire en vue de la consolidation de la paix et affirment leur leadership	UNICEF, PNUD	CELIAF, CRS, IHDL Compagnie artistique et culturelle Hadre Dounia. Radios communautaires CLAC
Résultat 3 : La coordination et communication autour du portefeuille PBF facilite l'atteinte des résultats attendus, à tra vers une orientation stratégique et un cadre de suivi et évaluation renforcés	3.1. L'unité de coordination du Fonds est opérationnelle et les partenaires nationaux, partenaires d'exécution et les bénéficiaires sont mieux familiarisés avec les acquis des projets PBF	PAM	Secrétariat du PBF
	3.2. Le suivi et l'évaluation du portefeuille PBF est efficace et facilite l'atteinte des résultats attendus des interventions financés par le PBF	PAM	UNICEF, PNUD, HCDH
	3.3. Une communication efficace est assurée autour des résultats obtenus par les projets et la visibilité de PBF est assurée au Tchad auprès des bailleurs de fonds, des bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers.	PAM	UNICEF, PNUD, HCDH

Source : Plan de travail Annuel (PTA) du PNUD et document du programme et UNICEF Chad-HCDH-PNUD_rapport narratif PBF2 Octobre 2019

¹⁸ La CR complète avec tous les activités prévues est consignée en annexe 3 (cadre logique)

La proportion du budget en dollars des Etats Unies d'Amérique du Programme « **d'Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad** » affectée à la mise en œuvre directe des résultats est présentée dans le tableau 3 ci-dessous :

Tableau 3 : Budget des composantes du projet PBF

Résultats	Produits	Agences d'exécution				Total produits	Total résultats
		HCDH	UNICEF	PNUD	PAM		
Résultat 1.	Produit 1.1	197 000	115 000	80 000	-	392 000	959 000
	Produit 1.2	40 000	85 000	105 000	-	230 000	
	Produit 1.3	25 000	207 000	105 000	-	337 000	
Résultat 2	Produit 2.1	15 000	265 000	175 000	-	455 000	785 000
	Produit 2.2	-	180 000	150 000	-	330 000	
Résultat 3	Produit 3.1	-	-	-	770 000	770 000	790 000
	Produit 3.2	-	-	-	15 000	15 000	
	Produit 3.3	-	-	-	5 000	5 000	
TOTAL POUR ACTIVITES		277 000	852 000	615 000	790 000	2 536 000	2 534 000
COUTS DE PERSONNEL, COUTS OPERATIONNELS, COMMUNICATION, SUIVI et EVALUATION		163 617	297 000	218 000	50 000	-	-
COUTS DIRECTS		30 843	80 430	58 310	58 800	-	-
TOTAL GLOBAL PAR AGENCE		471 460	1 229 430	891 310	898 800	-	-

Source : document de programme et Rapports financiers des agences du SNU

Selon le document de programme, le « *programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad* » a été instruit avec une théorie du changement (TOC) se fondant sur trois hypothèses :

- L'environnement légal est favorable à la participation des jeunes femmes et des hommes et des femmes à la gouvernance locale pour la consolidation de la paix ;
- Les mécanismes légaux et traditionnels de prise de décision, de prévention, de résolution des conflits sont ouverts aux préoccupations et à la participation des jeunes femmes et hommes et des femmes ;
- Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (20 000 bénéficiaires), les jeunes femmes et hommes, les femmes sensibilisés et outillés agissent comme des agents catalyseurs de la culture de paix, la résolution pacifique des conflits intercommunautaires, le brassage intercommunautaire et la consolidation de la paix.

La finalité (impact) attendue du projet était : ***D'ici 2022, les jeunes hommes et femmes, les femmes, les leaders communautaires y compris les populations déplacées/retournées cohabitent pacifiquement et influencent positivement la gouvernance locale à travers une forte participation à la gestion de la vie socio-politique, économique dans les villes de N'Djamena, de Moundou et dans les trois départements de Kaya, Foulï et Mamdi.*** Cela passera par :

L'opérationnalisation des résolutions 1325 et 2250 et des stratégies nationales du genre et de la jeunesse favoriseront la participation des jeunes et femmes, y compris des personnes déplacées, à la gouvernance locale, à l'accès à la justice et au processus de consolidation de la paix à N'Djamena et dans la province du Lac (***en lien avec le résultat 1 du programme, Produit 1.1***) ;

Les leaders de la société civile, les jeunes femmes et hommes y compris les femmes connaîtront les processus et procédures légales de participation citoyenne et engageront des initiatives pour la cohésion sociale et à la prise de décision au sein des espaces de gouvernance locale à N'Djamena et dans la province du Lac (*en lien avec le résultat 1 du programme, produit 1.2*) ;

Les acteurs locaux, les jeunes et les femmes auront des compétences accrues pour promouvoir un dialogue constructif, une participation inclusive aux mécanismes de gouvernance locale, de prévention et de résolution de conflits (*en lien avec le résultat 2 du programme, produit 2.1*) ;

Les jeunes et les femmes ainsi que les autres acteurs communautaires sensibilisés promouvoir et contribueront à la résolution pacifique des conflits intercommunautaire, le brassage intercommunautaire en vue de la consolidation de la paix et affirment leur leadership (*en lien avec le résultat 2 du programme, produit 2.2*).

L'examen des rapports de progrès semestriel adressés au PBFSDO montre un alignement et une contribution des résultats du programme aux :

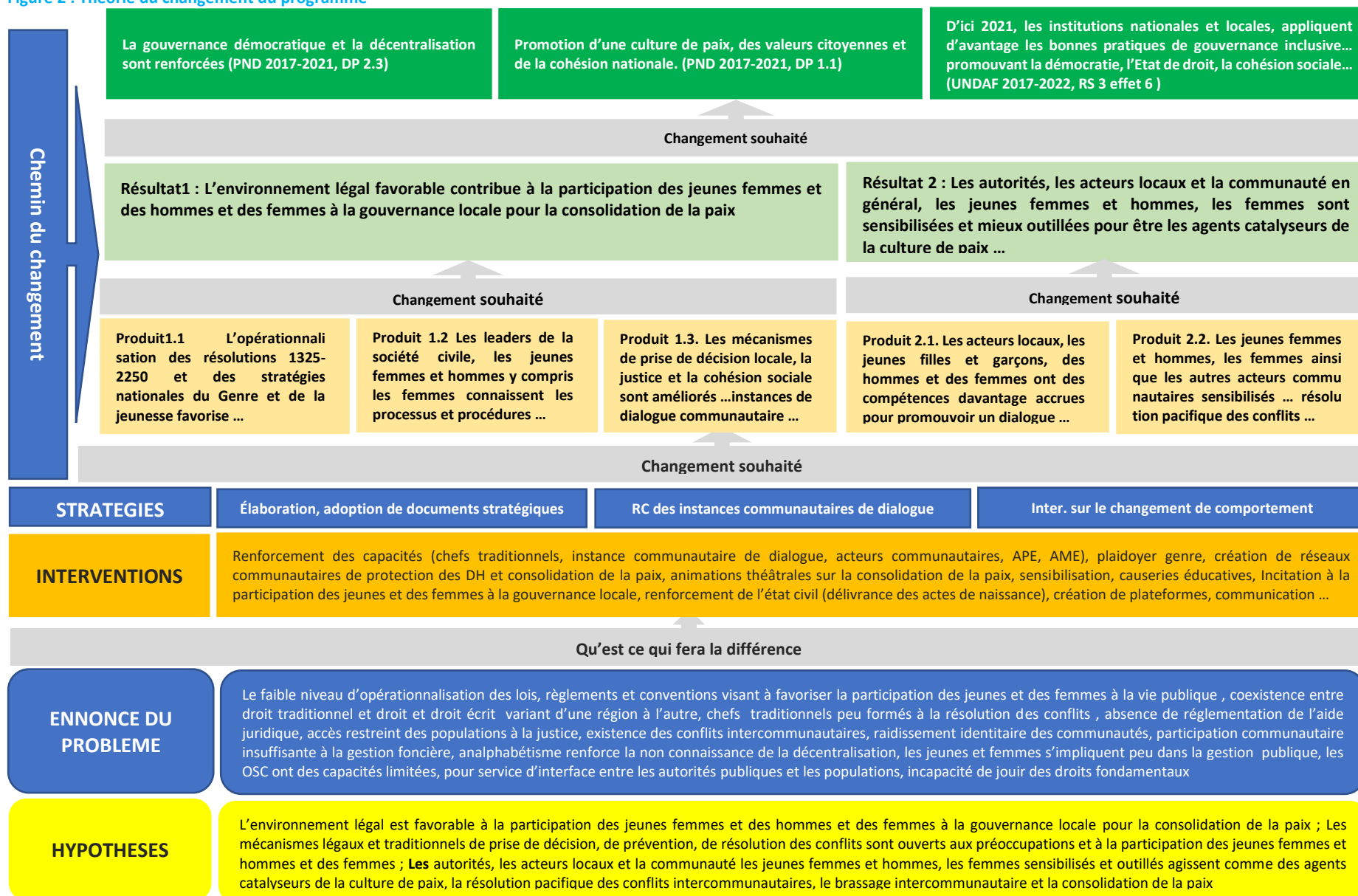
Plan National de Développement (PND 2017-2021) du Tchad dans son domaine prioritaire (DP) N° 2 (renforcement de la bonne gouvernance et de l'état de droit) et notamment (**DP 2.3) Renforcement de la gouvernance démocratique** et le DP N°1 (renforcement de l'unité nationale) notamment (**DP 1.1) promotion d'une culture de paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion nationale**.

Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Tchad (PNUAD 2017-2022) auquel le projet contribue : **Résultat stratégique 3 : Gouvernance Paix et Sécurité (Effets 6)**

Effet 6 : d'ici à fin 2021, les institutions nationales et locales appliquent d'avantage des bonnes pratiques de gouvernance inclusives et promouvant la démocratie, l'Etat de droit, la cohésion sociale et utilisation équitable des services publics de qualité, y compris pour les réfugiés.

Nous avons reconstruit une théorie du changement (ToC) du programme qui s'inspire du cadre de résultats dans le document de programme, des activités développées dans les rapports semestriels du programme. Elle a été affinée avec les hypothèses et risques présentées dans le document de programme. Sa finalisation a été faite de sorte qu'elle reflète les voies causales suivies lors de la mise en œuvre du programme. Cette théorie du changement est schématisée dans la figure ci-dessous.

Figure 2 : Théorie du changement du programme



BUT DE L'ÉVALUATION

L'évaluation finale du « programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad » est une évaluation sommative entreprise au moment où le programme vient de prendre fin. Au service de son objectif sommatif, l'évaluation aura un double but : la redevabilité et l'apprentissage.

Pour la redevabilité, l'évaluation fournira :

Une appréciation indépendante et une compréhension de la performance du programme, mesurée par les résultats obtenus par rapport aux objectifs planifiés et aux repères établis pour l'ensemble du programme ;

Une appréciation de la contribution du programme, à travers ses stratégies et interventions mises en œuvre par les agences d'exécution (UNICEF, PNUD, PAM, HCDH) à l'atteinte des effets du cadre de résultats de l'UNDAF 2017-2022 et du PND 2012-2021 ;

Des évidences de la performance du programme par rapport à l'investissement du PBF (**redevabilité verticale**) et les évidences de la performance du programme sur l'atteinte des résultats prévus auprès des bénéficiaires ciblés (**redevabilité horizontale**).

Pour l'apprentissage, l'évaluation :

Informera les partenaires de mise en œuvre sur l'opérationnalisation des résolutions 1325 et 2250 et des stratégies nationales du genre et de la jeunesse qui favorisent la participation citoyenne, notamment la participation des jeunes et des femmes aux processus de consolidation de la paix ;

Identifiera les leçons apprises et les bonnes pratiques en se concentrant spécifiquement sur le travail qui a été fait durant la mise en œuvre du programme afin que les agences d'exécution (UNICEF, PNUD, PAM, HCDH) les intègrent dans le domaine de l'implication des jeunes et des femmes dans leur participation à la gouvernance locale et à la résolution de conflit, notamment dans le cadre du développement du nouveau programme pays de l'UNICEF ou pour de futurs projets PBF ;

Permettra d'améliorer l'approche inter-agence (UNICEF, PNUD, PAM et HCDH) et les stratégies de réponse/d'intervention (institutionnelle, communautaire et individuelle) grâce aux leçons apprises tirées de l'évaluation.

Sur la base de son double but, l'évaluation du présent programme fera appel à plusieurs parties prenantes à la fois primaire et secondaire. Cela inclura des acteurs internes, externes, nationaux et les bénéficiaires du projet. Les agences du SNU responsables de la mise en œuvre seront les principaux utilisateurs en plus des autorités gouvernementales nationales et infranationales (locales), des partenaires de mise en œuvre. Les utilisateurs de l'évaluation et leur intérêt pour cette évaluation sont fournis dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4: Les utilisateurs et les utilisations de l'évaluation

Nature	Utilisateurs	Types	Utilisations de l'évaluation
Partie prenantes internes	Bureaux Pays UNICEF, PNUD, PAM, HCDH	Primaire	Utilisation des résultats dans l'élaboration de prochains programmes (CPD, UNDAF) Développer d'autres projets conjoints de consolidation de la paix et ou de relèvement et stabilisation Favoriser la mobilisation des ressources auprès des bailleurs dans ce domaine Renforcer les paquets d'interventions et la collaboration interagence Bâtir sur les leçons apprises lors de l'évaluation pour renforcer leur stratégie de plaidoyer auprès des partenaires techniques, administrations territoriales
Parties prenantes externes	Bénéficiaires (AME, APE)	Primaire	Utilisation des interventions du programme dans les mécanismes endogènes de résolution des conflits consolidation de la paix
	Autres agences des Nations Unies	Secondaire	Clarifier les réalisations, le rôle et le positionnement des agences d'exécution dans les secteurs plus larges du développement et de l'aide humanitaire. Intrants pour améliorer la collaboration et éviter les duplications dans les services Développer de nouvelles stratégies d'intervention Se familiariser avec les approches estimées comme performantes et les introduire plus systématiquement dans les opérations.
	ONGI (CRS, IHDL, COOPI), OSC (CELIAF, APLFT, LTDH, AFJT)	Secondaire	Fournir des données pour élaborer leurs propres projets Amélioration de la collaboration avec le SNU Amélioration des approches de travail avec les bénéficiaires ciblés (jeunes et femmes...) Identification des bonnes pratiques à répliquer
	Peacebuilding Support Office (PBSO)	Secondaire	Informers les donateurs pour comprendre si les fonds ont été utilisés efficacement Éclairer les décisions concernant d'éventuels financements futurs d'autres programmes ou projets. Définir les appuis financiers en matière de promotion de la consolidation de la paix, de stabilisation et de relèvement
	Bureau Régional UNICEF	Secondaire	Utiliser et appliquer les leçons apprises et les stratégies au niveau régional et partager les bonnes pratiques du bureau avec d'autres équipes de pays Développer un plaidoyer auprès des partenaires financiers pour promouvoir l'implication des jeunes et des femmes dans la gouvernance locale y compris les populations déplacées.
Partenaires étatiques	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion civique, Ministère de la Défense Nationale, des anciens combattants et des victimes Ministère de la Justice en charge des Droits Humains	Primaire	Développer des plaidoyers auprès de PTF pour l'implication des jeunes dans la gouvernance locale Adoption, mise à l'échelle et pérennisation des interventions soutenues les agences d'exécution. Capitalisation des résultats dans la gestion des conflits intercommunautaires, en vue de la Stabilisation, et la consolidation de la paix

	Ministère de la Jeunesse des Sports et de la promotion de l'Entrepreneuriat Ministère de la Femme, de la famille et de la Protection de l'Enfance		Identifier les bonnes pratiques et capitaliser sur ces dernières pour impliquer les jeunes et les femmes dans la gouvernance locale, dans les instances de prise de décisions et dans la gestion des conflits intercommunautaires.
--	--	--	--

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Conformément aux termes de références (TdR), quatre objectifs ont été retenus pour l'évaluation du « programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad » :

Estimer le niveau et qualité d'engagement avec les jeunes et les femmes y compris les personnes déplacées dans la gouvernance locale et la gestion des conflits intercommunautaires pour la consolidation de la paix ;

Analyser l'adéquation entre les résultats poursuivis, les ressources allouées ainsi que l'implication des jeunes et des femmes dans la gouvernance locale y compris les populations déplacées/retournées et dans la gestion des conflits intercommunautaires et à la consolidation de la paix ;

Documenter les succès observés lors de la mise en œuvre mais aussi en relever les défis afin de contribuer à l'implication des jeunes et des femmes dans la gouvernance locale et la gestion des conflits intercommunautaires ;

Proposer des recommandations opérationnelles et stratégiques pour l'amélioration de la gouvernance locale et la bonne gestion des conflits intercommunautaires au Tchad et la performance de l'appui du programme.

PORTEE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad aura une triple portée : une portée thématique, une portée géographique et une portée chronologique.

Portée thématique

Au regard des objectifs de l'évaluation et des utilisations planifiées, d'un point de vue thématique l'évaluation portera sur les composantes Éducation, Protection de l'Enfant et Communication Externe, la Communication pour le changement de comportement et l'engagement des jeunes du Programme de coopération Gouvernement du Tchad-UNICEF ainsi que celles du PNUD, de l'HCDH et du PAM mis en œuvre dans le cadre du financement PBF, qui constituent les fondements de l'approche multi-sectorielle d'une part et interagence d'autre part. De manière spécifique, le travail se concentrera sur :

- La promotion des principes de coexistence pacifique et de justice par le biais du renforcement des capacités des enseignants, des membres des associations des parents/mères d'élèves et des élèves des clubs ambassadeurs de la paix en consolidation de la paix et en compétences de vie courante ;
- La formation des leaders communautaires, des mouvements et organisations des femmes et des jeunes en plaidoyer public, et l'organisation des forums des jeunes sur la prévention des conflits,

la cohabitation pacifique, la consolidation de la paix et la protection de l'enfant à Moundou, N'Djamena et au Lac comme espaces libres de réflexion et de discussion ; La mise en place des réseaux communautaires de protection des droits humains pour la consolidation de la paix, la promotion des droits humains et la cohabitation pacifique ;

- La formation de jeunes et comédiens sur les thématiques de la paix et de la cohabitation pacifique, ainsi que sur les techniques de production du théâtre forum, en lien avec la thématique principale, ainsi que les sensibilisations menées par lesdits jeunes et comédiens formés via des caravanes de productions théâtrales auprès des populations.
- Les activités de sensibilisation à travers les causeries éducatives, le café genre en vue du plaidoyer, l'organisation des dialogues communautaires pour l'inclusion des jeunes et des déplacés au mécanisme de gouvernance locale.

Portée géographique

Au niveau de la portée géographique : L'évaluation portera sur toutes les interventions mises en œuvre dans le cadre du projet PBF par l'UNICEF, le PAM, le HCDH et le PNUD. En tenant compte de ces réalités sociologiques nous travaillerons dans 4 arrondissements sur les 10 couverts par le projet. Ainsi la collecte de données à N'Djaména se fera dans le 1^{er} et le 10^{ème} arrondissement dans lesquels résident les populations majoritairement originaires du Nord puis le 6^{ème} et le 9^{ème} arrondissement où vivent les populations originaires du Sud. Concernant la ville de Moundou située au sud du Tchad, la collecte des données se fera dans les 4 arrondissements de la ville. Dans la province du Lac, la collecte des données se fera dans les villes de Bol et de Bagassola

Portée chronologique

Au niveau de la portée chronologique : L'évaluation couvrira toutes les interventions de l'UNICEF, du PNUD, du PAM et du HCDH financées par le PBF deuxième phase et mises en œuvre entre décembre 2018 et juin 2022.

CRITERES ET QUESTIONS DE L'EVALUATION

Critère dévaluation

L'évaluation du programme se conduit suivant cinq critères d'évaluation standards préconisés par le Comité d'aide au Développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE/DAC) et le Groupe des Nations unies pour l'évaluation (GNUE) à savoir : (i) la pertinence, (ii) la cohérence (iii) l'efficacité, (iv) l'efficience, (v) la durabilité, et un critère transversal (vi) le genre et approches basées sur les droits humains.

Pertinence : Mesure dans laquelle les stratégies et les activités du programme ont été adaptées aux besoins des groupes bénéficiaires cibles (en particulier les plus vulnérables), aux priorités nationales (niveaux national et infranational), aux contextes, politiques et pratiques en vigueur au Tchad. Il s'agit également d'évaluer dans quelle mesure le programme et ses stratégies ont été adaptés en fonction de l'évolution des circonstances au cours de la mise en œuvre (par exemple la survenance de la COVID-19 en début 2020).

Cohérence : Mesure dans laquelle les approches de mise en œuvre du programme sont alignées avec les stratégies nationales et/ou ont créé des synergies avec les interventions d'autres partenaires. Elle appréciera également l'alignement du programme aux programmes pays des agences d'exécution.

Efficience : Examen de la relation entre les différentes activités menées dans le cadre du programme, les ressources disponibles et les résultats atteints. Cet examen apportera une appréciation sur le coût en termes d'équilibre entre les résultats atteints et l'utilisation des ressources humaines et financières.

Efficacité : Mesure dans laquelle les résultats attendus du programme ont été atteints et analyse des facteurs ayant contribué à des contre-performances ou à la surperformance des résultats.

Durabilité : Examen des améliorations apportées par le programme, de leur pérennisation au-delà du terme et des facteurs susceptibles d'affecter cette pérennisation. Elle examinera également l'étendue de l'appropriation et la capacité des partenaires à prendre en charge les interventions fournis par les agences du SNU.

Genre, droits humains et équité : Mesure dans laquelle les principes de l'approche des droits humains et l'égalité des sexes ont été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre du programme programmatiques et indiquera également les changements suscités par le programme en termes d'équité et de respect des droits de l'homme

Questions évaluatives

Pour chacun de ces critères d'évaluation, l'équipe d'évaluation a, à la lumière des TDR, élaboré la matrice de l'évaluation qui présente : les questions évaluatives, les indicateurs, les sources d'information, et les méthodes et outils de collecte. Cette matrice de l'évaluation est consignée en annexe 2 de ce rapport. Toutefois, la lecture des documents du programme a conduit l'équipe d'évaluation à soit éclater certaines questions en sous-questions soit en reformuler certaines afin d'optimiser la collecte des opinions de toutes les parties prenantes engagées dans la présente évaluation. Ainsi les questions et sous-questions d'évaluation sont listées ci-dessous :

Pertinence

QE 1.1. Dans quelle mesure les actions inter-agences et multisectorielles en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix développées ont répondu aux objectifs du programme et aux résultats fixés par le pays dans l'implication des jeunes et femmes aux instances de décision ?

QE1.2.1 Comment le programme a-t-il recensé les besoins spécifiques des bénéficiaires y compris les déplacés et/ou marginalisés pendant la phase de planification ?

QE 1.2.2 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le programme réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaire ciblés ? Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés ?

QE 1.3. Dans quelle mesure les recommandations de la CEDEF ont-elles été prises en compte lors de l'élaboration du programme ?

QE 1.4. En quoi le programme mis en œuvre a amélioré la gouvernance locale et la consolidation de la paix par l'implication des jeunes et des femmes ?

Cohérence

QE2.1.1. Quelles sont les évidences attestant la cohérence sur le plan interne entre les différentes composantes de l'UNICEF, PNUD, HCDH pendant la mise en œuvre multisectorielle et inter-agences ?

QE 2.1.2. Comment les stratégies de mise en œuvre se sont renforcées ?

QE 2.2. Dans quelle mesure les interventions sur le terrain sont-elles alignées avec le Plan National de Développement (2017-2021) ?

QE 2.3. Dans quelle mesure le financement PBF a considéré les synergies avec les autres partenaires œuvrant dans le même secteur dans sa mise en œuvre ?

QE 2.4. Dans quelle mesure les actions du financement PBF ont pu être répliquées dans d'autres zones par les partenaires ?

Efficacité

QE 3.1. Dans quelle mesure le programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad a atteint les résultats escomptés ?

○ **QE 3.2.1** Comment le programme a contribué à l'engagement des jeunes et des femmes dans les instances locales de prise de décision et de règlement pacifique des conflits ?

○ **QE 3.2.2** De quelle manière les aspects multisectoriels et inter-agence ont-ils contribué à l'atteinte de ces résultats ?

QE 3.3.1 Quels sont les effets positifs/négatifs non voulus des interventions sur le terrain ?

QE 3.3.2 Quelles mesures ont été prises en temps voulu dans le cadre du projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ?

QE 3.4 Dans quelle mesure les partenariats établis par l'UNICEF, le PNUD, le PAM et le HCDH ont-ils contribué à la réalisation effective et dans le délai des résultats attendus ?

QE 3.5. Dans quelle mesure, la collaboration interministérielle a-t-elle permis d'atteindre les résultats escomptés ?

Efficiences

QE 4.1. Pour chacun des domaines d'intervention du programme, dans quelle mesure les ressources financières, humaines et les biens ont été :

- Suffisantes (en termes de quantité) par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés ?
- Adéquates (en termes de qualité) par rapport aux résultats escomptés ?
- Déployées à temps ?

QE 4.2. Quels sont les principaux facteurs ayant joué en faveur ou en défaveur du rapport coût/efficacité de la mise en œuvre ?

QE 4.3. Quelles autres stratégies auraient pu être adoptées pour atteindre les mêmes résultats mais à un coût moindre ?

Durabilité

QE 5.1. Dans quelle mesure les actions inter-agences, intersectorielles pourraient être intégrées dans les plans sectoriels : Éducation, Protection de l'Enfant et Communication ?

QE 5.2. Dans quelle mesure les jeunes et femmes ont contribué à la planification, à la mise en œuvre et au suivi du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad ?

QE5.3.1 Les partenaires nationaux impliqués ont-ils les capacités techniques, financières et institutionnelles pour pérenniser les bénéficiaires (acquis) du programme ?

QE 5.3.2 Quels pourraient être les obstacles financiers et environnementaux des interventions du programme à la pérennisation des bénéficiaires (acquis) ?

QE 5.4. Le programme a-t-il été un catalyseur sur le plan financier et/ou programmatique ?

QE 5.5. Le financement PBF a-t-il été utilisé pour élargir d'autres activités de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

Genre, droit humains et équité

QE 6.1. Dans quelle mesure les interventions du programmes ont-elles intégré systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de la conception, de la planification et de la mise en œuvre (conception, mise en œuvre/suivi, évaluation) ?

QE 6.2. Dans quelle mesure les actions inter-agences, intersectorielles ont ciblé les plus marginalisés (populations déplacées internes) ~~(xxx, yyy)~~ et ont permis de réduire les inégalités entre les filles et les garçons en milieu urbain et rural ?

QE6.3. S'il y eu des obstacles, d'ordre politique, pratique ou administratif, à l'intégration efficace des droits humains et de l'égalité des sexes lors de la mise en œuvre, quel a été le niveau d'efforts déployés afin de surmonter ces difficultés ?

QE 6.4. Dans quelle mesure les actions inter-agences et intersectorielles ont pu impliquer dans la gouvernance locale et à la consolidation de la paix les jeunes et les femmes les plus défavorisés (déplacés, en milieu rural, les pauvres, les personnes vivant avec handicap) ?

QE 6.5. Dans quelle mesure les actions inter-agences et intersectorielles ont contribué à la réduction des inégalités par rapport à l'implication dans la gouvernance locale et consolidation de la paix de différentes catégories des jeunes et femmes affectés par les crises de mouvement de population autochtone, des jeunes et femmes vivant en milieu rural ?

METHODOLOGIE

Approche d'évaluation

Pour conduire cette évaluation, nous utiliserons une approche d'évaluation participative et inclusive afin de nous assurer qu'elle répond aux besoins d'apprentissage et de redevabilité ainsi qu'à son objectif sommatif. Cette approche s'appuie sur les directives d'évaluation existantes du Groupe d'Évaluation des Nations Unies (UNEG)¹⁹, en conformité avec les règles et principes du GEROS, la Politique d'évaluation révisée 2018 de l'UNICEF, les normes et éthiques dans la recherche, l'évaluation et la collecte et l'analyse des données. Ainsi, l'évaluation sera :

Axée sur l'utilisation : Cette évaluation sera entreprise pour et avec les parties prenantes primaires et secondaires spécifiques compte tenu de leur intérêt pour l'évaluation. Cela suppose que les parties prenantes auront un niveau élevé d'implication au cours de l'évaluation.

Participative et inclusive : Cette approche mettra l'accent sur la participation et la collaboration au cours du processus d'évaluation en engageant les principales parties prenantes. Pour assurer l'utilité de l'évaluation, un accent sera mis sur l'appropriation des résultats de l'évaluation. Cela comprendra la participation active du personnel des quatre agences du SNU aux différentes étapes de l'évaluation y compris la validation de la méthodologie, la participation aux entretiens, la corroboration des résultats préliminaires, la validation des conclusions, des leçons apprises et bonnes pratiques. D'autres parties prenantes du programme participeront à l'évaluation par le biais d'entretiens et ou d'entretiens de groupe. .

Utilisera une méthode mixte : L'approche sera non expérimentale et visera à utiliser la meilleure combinaison d'outils de collecte des données pour obtenir des réponses fiables et valides aux questions d'évaluation. L'accent sera mis sur les données primaires qualitatives tandis que les données quantitatives seront tirées et analysées à partir des données documentaires du projet (données secondaires) et des enquêtes nationales conduites au Tchad.

Méthodes et outils de collecte des données

Comme précisé dans l'approche envisagée, l'évaluation se conduira suivant une approche mixte conjuguant la collecte des données qualitatives et quantitative. Les techniques qualitatives sont précieuses car elles sont capables de générer des connaissances en capturant diverses perspectives et expériences de différents types de population, en éclairant le fonctionnement des choses et en comprenant les contextes. D'autre part, la recherche quantitative a la capacité de quantifier un problème, de mesurer les tendances des données et parfois d'établir des relations causales.

Les données utilisées dans cette évaluation proviendront de plusieurs sources et seront collectées par plusieurs méthodes, ce qui permettra **la triangulation des résultats**. L'équipe d'évaluation utilisera quatre méthodes de collecte de données :

¹⁹ <http://unevaluation.org/document/detail/22>

Revue documentaire ;

Analyse des données quantitatives secondaires existantes auprès des parties prenantes institutionnelles et auprès du SNU ;

Entretiens semi-structurés d'informateurs clés avec les parties prenantes ;

Entretiens de groupe (FGD) avec les jeunes hommes, les jeunes femmes, les hommes et les femmes.

Revue documentaire

Il a été effectué un examen documentaire préliminaire pendant la phase de démarrage pour nourrir le rapport de démarrage, la conception des instruments de collecte de données, la compréhension du programme et l'identification des principales parties prenantes impliquées et des lieux dans lesquels le programme a été mis en œuvre. Il sera suivi d'un examen documentaire plus systématique des principaux documents stratégiques et de planification ainsi que des rapports d'avancement pour faire le point sur le travail accompli par les agences d'exécution du SNU. Le cadre de résultats du programme, décrivant les produits et les résultats, seront examinés afin d'évaluer les réalisations par rapport aux objectifs initiaux ainsi qu'aux documents financiers. La liste indicative et non exhaustive des documents étudiés et nécessaires pour les prochaines phases est consignée en annexe 6.

Données quantitatives (secondaires)

Il s'agit des données quantitatives tirées de la documentation mise à disposition de l'équipe d'évaluation par les équipes des agences d'exécution du SNU, leurs partenaires de mise en œuvre, des institutions étatiques etc. En effet, les rapports de progrès, les rapports d'activité des OSCs partenaires, et les rapports d'enquête nationales contiennent des données quantitatives déjà collectées. Ces données constitueront une source majeure d'informations pour quantifier la performance des indicateurs du programme. Elles serviront de source de triangulation d'informations.

Les données qualitatives (primaires) :

Les données primaires seront essentiellement qualitatives. Elles seront collectées lors de la phase terrain dans la province du Lac, à Moundou dans la province du Logone Occidental et à N'Djaména. Les outils de collecte qui seront utilisés pour la collecte des données primaires sont consignés en annexe 5 L'équipe d'évaluation fera appel aux techniques de collecte suivantes :

Entretiens qualitatifs semi-structurés avec des informateurs clés : Ils seront menés avec des parties prenantes au niveau central et des parties prenantes au niveau local. Un guide d'entretien semi-structuré pour chaque catégorie d'informateurs clés retenue dans l'échantillon sera conçu avec un nombre limité de questions de base et des « questions d'incitation » supplémentaires. Limiter le guide d'entretien à un nombre restreint de questions ouvertes bien formulées permettra aux personnes interrogées d'avoir la liberté d'orienter l'entretien vers les sujets les plus pertinents tout en assurant la disponibilité des informations de base souhaitées. En ce sens, le guide sera structuré de manière à répondre aux questions d'évaluation.

Discussions de groupe/Focus group : Elles seront utilisées pour collecter des données auprès des bénéficiaires ciblées à l'intérieur de leurs localités. Les principes de « **ne pas nuire** » seront utilisés lors de la sélection des répondants. Leur sélection dépendra de leur disponibilité. L'équipe d'évaluation travaillera en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre pour garantir une

bonne répartition des profils dans chaque groupe en accordant une attention particulière au sexe, à l'âge et au statut migratoire (hôte, déplacés/réfugiés, retournés). Des efforts seront déployés pour sélectionner des participants d'origines et de caractéristiques sociodémographiques différentes afin de saisir à la fois des points de vue divergents et des modèles d'homogénéité. Les discussions de groupe seront faites avec des groupes de 8 à 10 participants. Un guide de discussion de groupe sera conçu pour animer ces groupes de discussion. Cela permettra de rester flexible et de prioriser les sujets en fonction de l'orientation des discussions. Les entretiens de groupe seront enregistrés puis transcrits par la suite. Les groupes de discussion permettront de rassembler des personnes d'horizons ou d'expériences similaires pour partager leurs perceptions concernant la pertinence et l'efficacité des interventions du programme. L'avantage de l'utilisation des groupes de discussion dans ce cas est qu'elle permet aux participants d'être d'accord ou en désaccord les uns avec les autres, donnant un aperçu d'un plus large éventail d'opinions et d'idées.

Stratégie d'échantillonnage

La collecte des données primaires sera essentiellement qualitative. Pour ce faire, l'équipe d'évaluation utilisera une approche d'échantillonnage non probabiliste par choix raisonné (délibéré) basée sur l'identification des parties prenantes et des groupes cibles de bénéficiaires. L'équipe de consultants envisage d'effectuer au minimum 46 interviews et 20 groupes de discussions repartis dans zone de couverture géographique du programme objet de l'évaluation (voire portée géographique de l'évaluation). A N'Djamena et à Moundou (qui sont des villes cosmopolites). et dans la province du Lac (environnement rural et traditionnellement encré), les bénéficiaires seront entretenus dans des groupes distincts unigenres pour tenir compte des réalités socioculturelles locales. Les groupes des hôtes seront aussi séparés de ceux des déplacés internes.

Un résumé de l'échantillon envisagé pour les discussions de groupe et les entretiens individuels est présenté dans les tableaux 5 et 6 ci-dessous :

Tableau 5: échantillonnage des discussions de groupe

Villes	Arrondissement	Entretiens de groupe avec les jeunes de 17-30 ans		Hommes membres des APE	femmes membres des AME)	Entretiens de groupes avec les enseignants	Méthode d'échantillonnage
		Femmes	Hommes				
N'Djaména	1 ^{ère}	1	1	0	0	1 groupe d'hommes)	Choix raisonné
	9 ^{ème}	1	1	1	0		Choix raisonné
	6 ^{ème}	1	1	0	0	0	Choix raisonné
	10 ^{ème}	1	1	0	0	0	Choix raisonné
Total		8		1	0	1	
Moundou	1 ^{er}				1	1 groupe de femmes	Choix raisonné
	4 ^{ème}						Choix raisonné
	2 ^{ème}	1					Choix raisonné
	3 ^{ème}		1				Choix raisonné
Total		2		0	1	1	
		Entretiens de groupe jeunes hommes hôtes	Entretiens de groupe jeunes hommes hôtes	Entretiens de groupe jeunes femmes déplacés Internes	Entretiens de groupe jeunes femmes déplacées Internes	Entretiens de groupes avec les AME /APE	
Bol		0	0	0	0	1 groupe d'hommes	Choix raisonné
Bagassola		1	1	1	1	1 groupe de femmes	Choix raisonné
Total		1	1	1	1	2	Choix raisonné

Tableau 6 : Échantillonnage des Entretiens individuels

Provinces	Parties prenantes	Méthode d'échantillonnage	Nombre
N'Djaména	Point focal du PBF ou Coordinateur du Programme Éducation Tchad UNICEF au Ministre de l'Éducation nationale et de la Promotion civique	Choix raisonné	1
	Point focal du Ministre délégué à la Présidence du conseil chargé de la défense nationale, des anciens combattants et des victimes	Choix raisonné	1
	Point focal ou DG du Ministre de la Justice, garde des sceaux, chargé des droits humains	Choix raisonné	1
	Point focal du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de l'Entrepreneuriat	Choix raisonné	1
	Point focal du Ministre de la Femme, de la Famille et de la Protection de la petite enfance	Choix raisonné	1
	Chef de section Éducation de l'UNICEF	Choix raisonné	1
	Chef de Section Protection de l'UNICEF	Choix raisonné	1
	Chargé de communication de l'UNICEF	Choix raisonné	1
	Chargé de suivi des activités du PBF à l'UNICEF	Choix raisonné	1
	Chargé des questions de Genre et Droits Humains à l'UNICEF	Choix raisonné	1
	Chef de section finance de l'UNICEF	Choix raisonné	1
	Charge de suivi des activités du PBF du PAM	Choix raisonné	1
	Responsable de la Coordination et la Communication pour le projet PBF Transfrontalier Tchad-Cameroun du PNUD	Choix raisonné	1
	Analyste en relèvement et résilience communautaire du PNUD	Choix raisonné	1
Charge de suivi des activités du PBF du PNU	Choix raisonné	1	

	Charge de suivi des activités du PBF du HCDH	Choix raisonné	1
	Chargé de programme du HCDH	Choix raisonné	1
	Country Manager du CRS	Choix raisonné	1
	Directeur National d'IHDL	Choix raisonné	1
	Coordinateur de COOPI	Choix raisonné	1
	Présidente Nationale de la CELIAF	Choix raisonné	1
	Coordinatrice de l'APLFT	Choix raisonné	1
	Coordinateur AFJT	Choix raisonné	1
	Président de la LTDH	Choix raisonné	1
	Maire de la commune du 1 ^{er} Arrondissement	Choix raisonné	1
	Maire de la commune du 3 ^{er} Arrondissement	Choix raisonné	1
	Maire de la commune du 7 ^{er} Arrondissement	Choix raisonné	1
	Maire de la commune du 9 ^{er} Arrondissement	Choix raisonné	1
	Entretien avec le responsable de la radio communautaire Oxygène	Choix raisonné	1
Total N'Djamena			29
Moundou	PO Protection de l'enfant du bureau de Zone UNICEF	Choix raisonné	1
	Point focal régional ou délégué régional du Ministre de l'Éducation nationale et de la Promotion civique		1
	Point focal régional ou délégué régional du Ministre de la Femme, de la Famille et de la Protection de la petite enfance	Choix raisonné	1
	OSC partenaires	Choix raisonné	1
	Maire de la ville de Moundou	Choix raisonné	1
	Entretien avec les responsables des radios communautaires Kar-Uba et Bonne nouvelle)	Choix raisonné	2
Total Moundou			07
Bol	PO protection de l'enfance	Choix raisonné	1
	Point focal régional ou délégué régional du Ministre de l'Éducation nationale et de la Promotion civique	Choix raisonné	1
	Point focal régional ou délégué régional du Ministre de la Femme, de la Famille et de la Protection de la petite enfance	Choix raisonné	1
	Présidente de l'Antenne de la CELIAF de Bol	Choix raisonné	1
	Maire de la Commune de Bol	Choix raisonné	1
	Chef de canton de Bol	Choix raisonné	1
	Entretien avec le responsable de la radio communautaire Kadaye	Choix raisonné	1
Bagassola	Cellule de la CELIAF de Bagassola	Choix raisonné	1
	Chef de canton de Bagassola	Choix raisonné	1
Total Bol et Bagassola			09
Grand total			45

Méthodes d'analyse et assurance qualité des données

L'analyse des données sera basée sur une approche d'évaluation réaliste pour expliquer ce qui fonctionne, comment, pour qui, dans quelle mesure et dans quelles circonstances. La clé des évaluations réalistes est l'hypothèse que rien ne fonctionne partout ou pour tout le monde, et que le contexte est essentiel pour les résultats du projet. Cela nécessite une bonne compréhension du contexte. C'est pourquoi l'approche participative sera essentielle pour l'évaluation du présent programme en complément de la revue documentaire globale. Le cadre analytique qui guidera le processus d'analyse sera basé sur les questions clés de l'évaluation. Les méthodes d'analyse seront les suivantes :

Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives seront analysées à l'aide de Excel pour générer des tableaux croisés de statistiques descriptives afin d'obtenir des tendances sur les données disponibles par rapport aux données de référence. Le type et la qualité des données disponibles détermineront la complexité du type d'analyse. **En outre, l'équipe d'évaluation procèdera à la triangulation. Elle** implique l'utilisation d'au moins trois sources de données et de trois méthodes pour produire une compréhension du sujet

en discussion. La triangulation sera utilisée pour corroborer les résultats et assurer l'obtention d'un compte rendu riche, rigoureux et complet des questions abordées. L'utilisation de la triangulation se justifie par le fait qu'une seule méthode n'est pas adéquate pour fournir une image complète. Utiliser plusieurs méthodes aide à faciliter une compréhension plus profonde. La triangulation des méthodes permettra de vérifier la cohérence des résultats générés par différentes méthodes de collecte de données.

Analyse des données qualitatives

Analyse de contenu : Un cadre de codage basé sur les questions d'évaluation sera développé et les données collectées à partir de l'examen documentaire, des entretiens, des discussions de groupe seront codées et analysées. Les données codées seront catégorisées et les catégories seront déterminées par les codes. Le logiciel NVIVO sera utilisé pour coder et collationner (comparer les données recueillies pour reconnaître les concordances et les divergences) les données qualitatives.

Assurance qualité

Le chef d'équipe d'évaluation et le responsable de l'assurance qualité veilleront à ce que les données collectées soient protégées et que la collecte de données soit faite conformément au standard en la matière au dans le strict respect des normes éthiques dans la collecte des données. Ils veilleront à la qualité de tous les produits livrables avant de les soumettre à l'UNICEF. Ils veilleront à ce que les livrables soient produits dans les délais, en suivant le budget alloué et avec la qualité souhaitée. En outre, ils s'occuperont en partenariat avec UNICEF de tous les aspects logistiques, financiers et sécuritaires. Les principaux processus d'assurance qualité seront les suivants :

- Tenir régulièrement des réunions internes de gestion de l'évaluation pour traiter les problèmes à mesure qu'ils surviennent ;
- Compiler et documenter dans les dossiers de projet les informations pertinentes (y compris les procès-verbaux de réunion, les plans de travail, la documentation du programme et les rapports pertinents) ;
- Maintenir une communication claire et ouverte avec le Groupe de référence de l'évaluation à tout moment ;
- Solliciter les commentaires du groupe de référence et intégrer tous les commentaires dans la conception, le processus et les résultats de l'évaluation.

Considérations éthiques et principes de l'évaluation

Les normes pour assurer la protection et le respect des participants ainsi que leur confidentialité seront appliquées tout au long du processus de cette évaluation. Elles seront contextualisées selon les spécificités locales et culturelles de la zone de projet pour favoriser une collecte des données selon les principes d'égalité des sexes. Les participants seront informés de leurs droits après la phase d'explication du but et des objectifs de la mission d'évaluation. L'ensemble des entretiens semi-structurés et des discussions de groupe seront réalisés avec le consentement des participants. De manière spécifique :

Il sera demandé à chaque personne interrogée de donner son consentement verbal et ou écrit (voir annexe 8) pour participer aux entretiens et aux groupes de discussion

Dans le cas de discussions de groupe avec des mineurs, leur propre consentement ainsi que celui de leurs parents /ou tuteurs sera demandé ;

Le choix des participants des groupes de discussions sera fait avec les partenaires de mise en œuvre de sorte que l'inclusion de toutes les catégories de bénéficiaires soit effective.

Le chef d'équipe d'évaluation veillera à ce que le choix soit représentatif dans les localités en tenant compte des ethnies et la participation des hommes, des femmes et des jeunes. L'application des normes éthiques est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Normes éthiques utilisées

Problèmes éthiques	Mesures pour y remédier
Obligations envers les participants²⁰	
1. Respect de la dignité et de la diversité	Le consultant respectera les différences de culture, de croyances locales, de croyances religieuses, de sexe, de handicap, d'âge et d'appartenance ethnique et leurs implications potentielles lors de la réalisation de la mission. Le consultant minimisera tout risque de perturbation pour les répondants, fournira un préavis suffisant avant la collecte et respectera leur vie privée.
2. Droit	Le consultant veillera à ce que les participants soient traités comme des « agents autonomes » et disposera du temps et des informations nécessaires pour décider s'ils souhaitent ou non participer aux discussions et ne seront pas contraint de participer. Le consultant se conformera à tous les codes de conduite régissant les groupes vulnérables.
3. Confidentialité	Le consultant respectera le droit du répondant de fournir des informations en toute confidentialité et l'informer sur l'étendue et les limites de la confidentialité (élaboration de liste des personnes rencontrées). Les sources et toute autre information sensible seront anonymisées. Les données collectées seront archivées au siège du consultant pour une durée d'un an
4. Prévention des dommages	Le consultant cherchera à minimiser les risques et les charges pour ceux qui participent à l'évaluation ; et chercher à maximiser les avantages et à réduire les dommages inutiles qui pourraient survenir d'une évaluation négative ou critique, sans compromettre l'intégrité de l'évaluation.
5. Maximiser les profits des populations	Le consultant cherchera à maximiser les avantages pour les populations interrogées tout en collectant des données auprès d'eux. Cela peut être assuré en partageant les informations et les enseignements tirés liés au sujet discuté qui pourraient être d'un certain intérêt pour eux, à la fin de chaque groupe de discussion.
Obligation en tant qu'évaluateurs²¹	
6. Indépendance	Le consultant garantira un jugement indépendant tout au long de l'évaluation. Le consultant veillera à ce qu'il ne soit pas indûment influencé par les opinions ou les déclarations d'une partie. Le consultant est indépendant et n'a pas participé à des activités du Projet, ni n'a été responsable dans le passé de la conception, de l'exécution ou de la supervision du programme ;
7. Impartialité	Le consultant à fournira une présentation globale et équilibrée des forces et faiblesses du projet. Le processus d'évaluation sera impartial à toutes les étapes, et prendra en compte tous les points de vue reçus de la part des parties prenantes ;
8. Transparence	Le consultant communiquera d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation attendue des résultats. Ce rapport d'évaluation vise à fournir des informations transparentes sur ses sources, ses méthodes et ses approches ;
9. Divulgateion	Le rapport sert de mécanisme par lequel les résultats et les enseignements identifiés dans l'évaluation sont diffusés aux décideurs politiques, au personnel opérationnel, aux bénéficiaires, au grand public et aux autres parties prenantes
10. Crédibilité	L'évaluation sera basée sur des données et des observations qui sont considérées comme fiables et dignes de confiance en ce qui concerne la qualité des instruments, les procédures et les analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations
11. Ethique	Le consultant respectera le droit des institutions et des individus à fournir des informations en toute confiance, et les sources des informations et opinions spécifiques figurant dans le rapport ne seront pas divulguées, sauf si nécessaire et uniquement après confirmation de la part de la personne consultée

²⁰ Tiré de UNEG Ethical Guidelines for Evaluation, March 2008

²¹ UNEG Ethical Guidelines for Evaluation, March 2008

12. Utilité	Le consultant s'efforcera d'être aussi bien informée que possible, et le rapport sera considéré comme pertinent, opportun et aussi concis que possible et visant à être le plus bénéfique possible aux parties prenantes. Le rapport présentera d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et problèmes, conclusions et recommandations
13. Conflicts d'intérêts	Le consultant procédera de façon à ce que son statut ne présente pas un conflit d'intérêt avec son rôle d'évaluateur.
14. Honnêteté et intégrité	Le consultant devra : (i) représenter avec précision son niveau de compétences et de connaissances et travailler uniquement dans les limites de sa formation et de ses capacités professionnelles ; (ii) Négocier honnêtement les coûts, les tâches à entreprendre, les limites de la méthodologie, la portée des résultats susceptibles d'être obtenus ; (iii) présenter avec précision ses procédures, données et conclusions ; (iv) Empêcher ou corriger l'utilisation abusive de son travail par des tiers.
15. Responsabilité	Le consultant devra : (i) terminer les livrables de l'évaluation dans les délais et le budget convenus ; (ii) s'assurer que les dépenses d'évaluation soient correctement comptabilisées ; (iii) Donner au gestionnaire de l'évaluation un préavis rapide de tout changement au plan d'évaluation

Limites et contraintes de l'évaluation

Les limites potentielles de cette évaluation et des stratégies d'atténuation sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 8 : Limites de l'évaluation et stratégies d'atténuation proposées

Limites et contraintes d'évaluation	Description	Stratégies d'atténuation identifiées
Tous les documents et données pertinents peuvent ne pas être disponibles.	L'évaluation nécessitera un examen des documents et des données existantes, y compris les données de suivi et de budget / dépenses pour entreprendre une analyse de l'efficacité. Cela nécessitera une liaison avec tous les partenaires, dont certains pourraient ne pas être en mesure de fournir les données nécessaires.	L'équipe d'évaluation informera à l'avance l'UNICEF des documents / données nécessaires afin de pouvoir les obtenir. Au cas où certains documents / données ne seraient pas disponibles, l'équipe d'évaluation informera l'UNICEF des implications que cela pourrait avoir sur l'analyse.
Zones inaccessibles pour la collecte de données	Certaines zones peuvent ne pas être accessibles pour la collecte de données en raison de l'insécurité et d'autres contraintes tel l'impraticabilité des routes due à la saison des pluies.	L'équipe d'évaluation travaillera avec le bureau de pays de l'UNICEF pour identifier les zones qui sont plus susceptibles d'être accessibles, utilisant ainsi un échantillonnage ciblé.
Disponibilité limitée de répondants de haut niveau pour les entretiens	Les répondants des agences du SNU et de leurs partenaires de mise en œuvre institutionnels ou non peuvent ne pas être disponibles pour des entretiens au moment requis. Cela réduira la quantité de données disponibles pour l'analyse et pourrait ne pas fournir les points de vue de toutes les parties prenantes concernées pour émettre des jugements d'évaluation éclairés.	L'équipe d'évaluation informe le groupe de référence de son calendrier proposé bien à l'avance. Un soutien sera nécessaire de sa part pour organiser des réunions avec le gouvernement, le bailleur, les partenaires institutionnels et d'autres parties prenantes clés. Lorsque les principales parties prenantes ne sont pas disponibles pour des réunions en présentiel, des réunions en télétravail seront organisées dans la mesure du possible.
Accès limité pour le personnel international	Certains membres du personnel de l'équipe d'évaluation pour des raisons de sécurité peuvent ne pas être en mesure de se rendre dans certaines zones pour la supervision et / ou la collecte de données.	La répartition des tâches est prévue entre les consultants nationaux et le consultant international. Visites de vérification / assurance qualité dans des zones accessibles au personnel international. Assurance qualité à distance des données reçues et retour d'information aux équipes
Les bénéficiaires peuvent ne pas être disponibles	En raison des migrations saisonnières des populations, les populations bénéficiaires peuvent ne pas être disponibles pour participer aux entretiens.	L'équipe d'évaluation travaillera avec le personnel des agences du SNU pour identifier les communautés où il est le plus susceptible de trouver des populations cibles bénéficiaires du programme

Limites des instruments de collecte de données	Les instruments de collecte de données peuvent ne pas être culturellement ou linguistiquement sensibles chez un large éventail de bénéficiaires.	Des conseils seront demandés aux agences du SNU sur les outils appropriés. Tous les instruments de collecte de données seront prétestés avant d'être systématiquement utilisés.
--	--	---

GENRE ET DROITS HUMAINS

Conformément aux directives de l'UNEG en matière d'intégration des Droits Humains (DH) et de l'Égalité des Sexes (EGS) aux évaluations²², la phase de préparation de l'évaluation inclura le principe des DH et EGS, les étapes et approches de mise en œuvre de l'évaluation à travers les outils de collecte des données, l'implications des parties prenantes, puis la composition de l'équipe des consultants avec spécialistes en genre et en protection. Les critères et questions évaluatives ont également intégré ce principe. Par conséquent, les constatations, les conclusions et recommandations de l'évaluation contenues dans le rapport final tiendront compte des DH et l'EGS.

Tout le processus de mise en œuvre de l'évaluation sera sensible au genre à travers les activités suivantes :

- Description claire du niveau de participation des principales parties prenantes à la conduite de l'évaluation et de la justification du niveau de participation choisi (par exemple, un groupe de référence est établi, les parties prenantes sont impliquées en tant qu'informateurs ou dans la collecte de données) ;

- Les preuves stylistiques de l'inclusion de ces considérations peuvent inclure : l'utilisation d'un langage des droits de l'homme, écriture sensible au genre, désagrégation des données par sexe, âge et groupe de handicap, désagrégation des données par groupes socialement exclus.

- Les critères d'évaluation et les questions d'évaluation traitent spécifiquement de la manière dont l'égalité des genres et autonomisation des femmes (GEEW) a été intégrée à la conception, à la planification, à la mise en œuvre de l'intervention et aux résultats obtenus.

- Garanties éthiques pour les participants et prise en compte des questions de genre, équité dans le cadre du processus d'évaluation (GEROS 20 & 21)

- Prise en compte dans le style (garantie qu'aucun impact négatif ne pourra avoir lieu pour les participants suite aux entretiens, autorisation parentale en cas de participation de mineurs, choix du cadre d'entretien, etc.) ;

- Inclusion de groupes marginalisés, prise en compte du genre (autant de femmes que d'hommes dans la collecte de données), et de l'équité ou justification de l'inaccessibilité de tel ou tel groupe ;

²² GNUE 2011. Document d'orientation. Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations – Vers un document d'orientation du GNUE

DEROULEMENT DE L'ÉVALUATION

Plan de travail

La mise en œuvre de l'évaluation se déroulera en trois phases séquentielles et consécutives. Les principales activités de chacune de ces phases sont présentées dans le tableau ci-dessous

Tableau 9 : phasage et activités de l'évaluation

Phase 1: démarrage et analyses initiales	Phase2: Collecte des données	Phase 3 : Production des livrables & restitution
Activités clés Réunion de lancement Collecte documentaire Revue documentaire Revue de la méthodologie, des questions évaluatives, échantillonnage Revue du plan de travail et du chronogramme Préparation matérielle et logistique de la mission de terrain Rédaction et révision de la NDC	Activités clés Examen détaillé des documents et une analyse des données secondaires collecte des données primaires (entretiens, focus group) Appréciation de la qualité des données Élaboration du PPT des constats et conclusions préliminaires Révision du cadre analytique Présentation à chaud des constats préliminaires	Activités clés Analyse des données qualitatives Analyse des données quantitatives Triangulation des données Rédaction du draft du rapport d'évaluation Réception des feedbacks des agences de mise en œuvre Révision du rapport d'évaluation avec prise en compte des feedbacks Production du rapport final
RAPPORT DE DEMARRAGE	DONNEES COLLECTEES Constats et conclusions préliminaires	RAPPORT D'ÉVALUATION (DRAFT/FINAL)

*NDC=Note de cadrage

L'opérationnalisation de toutes ces activités permet d'obtenir le chronogramme ci-dessous :

Tableau 10 : chronogramme

Activité	2022																			
	Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre			
Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1 Phase de démarrage																				
Orientation de l'équipe et réunion de démarrage				■																
Revue documentaire préalable					■	■														
Entrevues préliminaires avec les parties prenantes				■	■															
Préparation et soumission du rapport de démarrage					■	★														
Commentaires de la part de l'UNICEF BP/WCARO						■	■	■												
Révision et soumission du rapport de cadrage									■	■										
Validation de la Note de cadrage										■	■	★								
Préparation logistique de la mission												■								
2 Collecte de données et analyse																				

		2022																								
Activité		Juin					Juillet					Août					Septembre					Octobre				
Semaine		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20					
	Entretiens et Focus group dans les 3 provinces																									
	Synthèse des données à chaud																									
	Présentation des constats et conclusions préliminaires (PPT)																									
3	Préparation des rapports																									
	Analyse approfondie des données																									
	Rédaction et soumission du rapport provisoire																									
	Prise en compte des commentaires de UNICEF BP/WARCO et autres SNU																									
	Finalisation du rapport final avec le Résumé exécutif																									
	Élaboration du PPT de la Restitution																									
	Restitution finale en ligne																									

★livrable

Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation

Selon les TdR, plusieurs acteurs et institutions prendront part à la gestion de l'évaluation et à la validation des livrables de cette évaluation. L'équipe d'évaluation proposée par le consultant est composée d'évaluateurs hautement spécialisés et expérimentés dans la réalisation d'évaluations de projets/programmes en général et en évaluation de projets/programmes sous financement PBF en particulier pour le compte de nombreuses agences des Nations Unies au Tchad et dans d'autres pays d'Afrique Centrale. La structure envisagée de l'équipe pour cette évaluation est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11 : rôles et responsabilités par membre de l'équipe

Membre de l'équipe	Rôle Principal	Tâches spécifiques au sein de l'équipe	Produits à délivrer	Dates
M. BILLONG BI NTEP Luc Maurice	Chef d'équipe, Consultant International	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des activités liées à l'évaluation et à la coordination de l'équipe d'évaluation, - Finalisation de la méthodologie et des outils de collecte - Élaboration du plan de travail, des outils de collecte de données, et des cadres analytiques. - Interaction régulière avec l'UNICEF, et à d'autres parties prenantes (PAM, PNUD, HCDH, PBSO) - Coordination de la préparation du rapport de démarrage, du rapport intermédiaire et des rapports d'évaluation finaux. - Liaison avec l'UNICEF et supervision de la collecte des données - Participation aux réunions d'examen des avancées avec l'UNICEF et le GRE. - Gestion du chronogramme 	<ul style="list-style-type: none"> - Note de Cadrage - PPT des conclusions et constats préliminaire - Rapport provisoire - Rapport final - PPT des Constats et conclusions finales 	<p>SC+3 semaines SC+12 semaines</p> <p>SC+14 semaines SC+16 semaines SC+16 semaines</p>
Mme Solkem ALHASCARI	Consultant National Genre	<ul style="list-style-type: none"> - Examen des documents - Conception des instruments de collecte des données - Examen des documents - Collecte des données - Analyse des données qualitatives primaires - Contribuer à la rédaction du rapport de démarrage et final de l'évaluation. - Participation à la restitution 	<ul style="list-style-type: none"> - Note de Cadrage - Rapport provisoire - Rapport final 	<p>SC+3 semaines SC+14 semaines SC+16 semaines</p>
Mme Alleluia NGUINAMBAYE	Consultant National Genre	<ul style="list-style-type: none"> - Examen des documents - Conception des instruments de collecte des données - Examen des documents, - Collecte des données - Analyse des données qualitatives primaires - Contribuer à la rédaction du rapport de démarrage et final de l'évaluation. - Participation à la restitution 	<ul style="list-style-type: none"> - Note de Cadrage - Rapport provisoire - Rapport final 	<p>SC+3 semaines SC+14 semaines SC+16 semaines</p>
M. Ramadji NADJIBAYE NGUEM	Assurance qualité interne	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable de l'assurance qualité interne des produits d'évaluation - Respect de la conformité avec le GEROS et respect des orientations de UNICEF WARCO 	<ul style="list-style-type: none"> - Note de Cadrage - Rapport provisoire - Rapport final 	<p>SC+3 semaines SC+14 semaines SC+16 semaines</p>

SC=signature du contrat

ANNEXES

Termes de référence



TdR Evaluation
PBF_VF.docx

Matrice d'évaluation

Questions évaluatives	Sous-questions	Indicateurs de mesure	Méthode de collecte	Source d'informations	Analyses des données
PERTINENCE					
1.1. Dans quelle mesure les actions inter-agences et multi-sectorielles en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix développées ont répondu aux objectifs du programme et aux résultats fixés par le pays dans l'implication des jeunes et femmes aux instances de décision ?		Alignement des interventions des quatre Agences sur les priorités nationales retenues dans l'UNDAF	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - PND du Tchad - CPD de UNICEF, PAM, PNUD, HCDH - Document de projet - Rapport final du projet Personnes/institutions clés : - Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH - Staff ONG Locales et Internationales, - Responsables centraux des ministères - Partenaires de mise en œuvre (OSC et ONG)	Triangulation Analyse de contenu Fiches de lectures Analyse de la TOC
		Alignement des interventions du programme aux Stratégies sectorielles dans le domaine de la gouvernance locale, de la consolidation de la paix, Éducation et protection	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - PND du Tchad - CPD de UNICEF, PAM, PNUD, HCDH - Document de projet Personnes/institutions clés : - Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH - Staff ONG Locales et Internationales, - Responsables centraux des ministères - Partenaires de mise en œuvre (OSC et ONG)	Triangulation Analyse de contenu Fiches de lecture TOC
1.2. Dans quelle mesure les interventions sur le terrain ont répondu aux besoins identifiés	1.2.1. Comment le programme a-t-il recensé les besoins spécifiques des bénéficiaires y compris les	Adéquation entre la TOC et les objectifs du Programme	Revue documentaire	Documents : - PND du Tchad	Triangulation Analyse de contenu

des populations cibles y compris les personnes déplacées et/ou marginalisées ?	déplacés et/ou marginalisés pendant la phase de planification ?	Analyse de l'approche et ou la stratégie d'identification des besoins Analyse de la stratégie de ciblage	Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus group	- CPD de UNICEF, PNUD, HCDH - Document de projet	Cartographie des besoins Fiches de lecture Analyse de la TOC
	QE 1.2.2 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le programme réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaire ciblés ? Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés ?	Conformité aux besoins des bénéficiaires avant et après interventions Analyse des besoins et de la stratégie de ciblage des groupes cibles Perception des ciblés sur les besoins identifiés	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus groups	<u>Personnes/institutions clés :</u> - Staff UNICEF, PNUD, HCDH - Staff ONG Locales et Internationales, - Responsables centraux des ministères - Partenaires de mise en œuvre (OSC et ONG) <u>Bénéficiaires</u> Jeunes Femmes, Jeunes Hommes, leaders communautaires/religieux, autorités administratives, élus locaux	
1.3. Dans quelle mesure les recommandations de la CEDEF (Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes) ont-elles été prises en compte lors de l'élaboration du programme ?		Alignement et conformité des résultats du programme aux objectifs de la CEDEF	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	<u>Documents :</u> - PND du Tchad - CPD de UNICEF, PNUD, HCDH - Document de projet <u>Personnes/institutions clés :</u>	Triangulation Analyse de contenu Fiches de lectures Analyse de la TOC
1.4. En quoi le programme mis en œuvre a amélioré la gouvernance locale et la consolidation de la paix par l'implication des jeunes et des femmes ?		Analyse des stratégies de mise en œuvre Conformités des stratégies utilisées aux pratiques recommandées au niveau international	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	- Staff UNICEF, PNUD, HCDH - Staff ONG Locales et Internationales, - Responsables centraux des ministères - Partenaires de mise en œuvre (OSC et ONG)	
COHERENCE					

2.1. Dans quelle mesure la mise en œuvre multisectorielle et interagence a-t-elle été cohérente sur le plan interne entre ses différentes composantes, et comment les stratégies de mise en œuvre se sont-elles renforcées mutuellement ?	QE2.1.1. Quelles sont les évidences attestant la cohérence sur le plan interne entre les différentes composantes de l'UNICEF, PNUD, HCDH pendant la mise en œuvre multisectorielle et inter-agences ?	Analyse de la logique d'intervention du programme Analyse de la théorie du changement du programme	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - Rapports d'activités - Rapports de suivi-évaluation du projet - Compte rendu des missions de Suivi-évaluation Personnes/institutions clés : - Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH - Staff ONG Locales et Internationales, - Responsables centraux des ministères - Partenaires de mise en œuvre	Analyse de contenu Triangulation
	QE 2.1.2. Comment les stratégies de mise en œuvre se sont renforcées ?	Analyse des approche et stratégie de mise en œuvre Niveau de mutualisation des efforts entre les agences et les ministères sectoriels	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien		
2.2. Dans quelle mesure les interventions sur le terrain sont-elles alignées avec le Plan National de Développement (2017-2021)?		Alignement ou conformité des Produits et résultats du programme aux effets des PND Contribution des indicateurs du programme aux effets du PND	Revue documentaire	Documents : - Rapports d'activités - Rapports de suivi-évaluation du projet - Compte rendu des missions de Suivi-évaluation - PNUAD Personnes/institutions clés : - Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH	Analyse de contenu Triangulation Fiche de lecture
2.3. Dans quelle mesure le financement PBF a considéré les synergies avec les autres partenaires œuvrant dans le même secteur dans sa mise en œuvre ?		Synergie des interventions du PBF à celles d'autres partenaires Restructuration ou redynamisation des structures mises en place par d'autres partenaires au plan sectoriel et géographique	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - Rapports d'activités - Rapports de suivi-évaluation du projet - Compte rendu des missions de Suivi-évaluation - PNUAD	Analyse de contenu Triangulation
2.4. Dans quelle mesure les actions du financement PBF ont		Synergie des interventions du PBF à celles d'autres partenaires	Entretiens		

pu être répliquées dans d'autres zones par les partenaires ?		Inventaire des intervention similaire à celles du PBF au plans sectoriels		Personnes/institutions clés : - Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH	
EFFICACITE					
3.1. Dans quelle mesure le programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad a atteint les résultats escomptes ?		perception des effets attendus du projet Niveau d'atteinte des effets directs visés par le projet Taux de réalisation et niveau d'exécution des produits et résultats du projet Analyse de la conformité entre la mise en œuvre et la planification faite dans le document de projet	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus group	Documents : - Rapports de progrès du programme - Rapports de suivi-évaluation du programme Personnes/institutions clés : - Staff UNICEF, PNUD, HCDH, - Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères Bénéficiaires : Jeunes Femmes, Jeunes Hommes, leaders communautaires/religieux, élus locaux	Triangulation Analyse de contenu Analyse des statistiques descriptives Fiches de lecture
3.2. Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à l'engagement des jeunes et des femmes dans la gouvernance locale et dans la consolidation de la paix dans les zones d'intervention? De quelle manière les aspects multi-sectoriel et interagence ont-ils contribué à l'atteinte de ces résultats ?	3.2.1 Comment le programme a contribué à l'engagement des jeunes et des femmes dans les instances locales de prise de décision et de règlement pacifique des conflits ?	Taux de Présence des jeunes et des femmes dans les structures locales de gouvernance (Exécutifs municipaux, APE, AME...) Taux de présence des jeunes et femmes dans les structures locales ou endogènes de résolution des conflits	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus group	Documents : - Rapports de progrès du programme - Rapports de suivi-évaluation du programme Personnes/institutions clés : - Staff UNICEF, PNUD, HCDH, - Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central	Triangulation Analyse de contenu Analyse des statistiques descriptives Fiches de lecture
	3.2.2 De quelle manière les aspects multisectoriels et interagence ont-ils contribué à l'atteinte de ces résultats ?	Adéquation entre les stratégies utilisées et les besoins identifiées des jeunes et des femmes	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien		

				- Staff des sectorielles des ministères Bénéficiaires : Jeunes Femmes, Jeunes Hommes, leaders communautaires/religieux, élus locaux	
3.3. Quels sont les effets non attendus (positifs ou négatifs) des interventions sur le terrain?terrain ?	3.3.1 Quels sont les effets positifs/négatifs non voulus des interventions sur le terrain ?	Identification et analyse des effets inattendus Identification des changements observés et attribuables aux interventions du programme Analyse des progrès vers la gouvernance locale	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus group	Documents : - Rapports de suivi-évaluation du projet - Etats financiers du projet Personnes/institutions clés : - Staff OIM, FAO, UNFPA, - Points focaux dans la zone du projet (Staff local) Bénéficiaires : Jeunes Femmes, Jeunes Hommes, leaders communautaires/religieux, élus locaux	Triangulation Analyse de contenu Analyse des statistiques descriptives Fiches de lecture
	3.3.2 Des mesures ont-elles été prises en temps voulu dans le cadre du programme pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ?	Identification des mesure de mitigation Recueil de récits sur les changements	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus group		
3.4. Dans quelle mesure les partenariats établis par l'UNICEF, le PNUD, le PAM et le HCDH ont-ils contribué à la réalisation effective et dans le délai des résultats attendus ?		Analyse des arrangements de gestion entre les agences Analyse de de la coordination, et du M&E Analyse de la stratégie conjointe de la mise en œuvre Taux d'exécution des activités de chaque agence	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - Rapports de suivi-évaluation du projet - Etats financiers du projet Personnes/institutions clés : - Staff OIM, FAO, UNFPA, - Points focaux dans la zone du projet (Staff local)	Triangulation Analyse de contenu Analyse des statistiques descriptives Fiches de lecture
3.5. Dans quelle mesure, la collaboration interministérielle a-t-elle permis d'atteindre les résultats escomptés ?		Régularité de la tenue des réunions interministérielles Synergie des ressource humaines et matérielles	Entretiens au moyen d'un guide d'entretien		
3.6. Dans quelle mesure, la collaboration intersectorielle au sein de l'UNICEF a-t-elle permis d'atteindre les résultats escomptés ?		Régularité de la tenue des réunions interministérielles Synergie des ressource humaines et matérielles Planification conjointe du S/E et de la mise en œuvre	Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Revue documentaire		

EFFICIENCE					
<p>Pour chacun des domaines d'intervention des programmes, dans quelle mesure les ressources financières, humaines et les biens ont été : - Suffisantes (en termes de quantité) par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés ?</p> <p>- Adéquates (en termes de qualité) par rapport aux résultats escomptés ?</p> <p>- Déployées à temps ?</p>		<p>Taux d'exécution du Budget</p> <p>Analyse du ratio coûts/ activités</p> <p>Volumes des ressources humaines engagées par chaque agence</p> <p>Volume des ressources matérielles engagées</p> <p>Analyses des procédures de décaissement des fonds du PBF aux agences et des agences vers leurs partenaires</p>	<p>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</p> <p>Revue documentaire</p>	<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports financiers du programme - Rapports de suivi-évaluation du programme - Etats financiers du programme - Rapport d'activités <p>Personnes/institutions clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH - Points focaux dans la zone du programme (Staff local) 	<p>Analyse de contenu</p> <p>Analyse descriptive</p> <p>Analyse tendancielle</p>
<p>4.2. Quels sont les principaux facteurs ayant joué en faveur ou en défaveur du rapport coût/efficacité de la mise en œuvre ?</p>		<p>Analyse des allocations budgétaires et exécution budgétaires</p> <p>Analyse de la gestion des délais d'exécution</p> <p>Analyse des arrangements de gestion</p> <p>Identification des facteurs positifs et négatifs</p>	<p>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</p> <p>Revue documentaire</p>	<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi-évaluation du programme - Rapport de progrès <p>Personnes/institutions clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH - Points focaux dans la zone du programme (Staff local) 	<p>Analyse de contenu</p> <p>Triangulation</p>
<p>4.3. Quelles autres stratégies auraient pu être adoptées pour atteindre les mêmes résultats mais à un coût moindre ?</p>		<p>Niveau de participation des parties prenantes à la mise en œuvre du projet</p> <p>Analyse des points faibles de la stratégie utilisée</p> <p>Fonctionnement de l'Unité de gestion</p>	<p>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</p> <p>Revue documentaire</p>	<p>- Points focaux dans la zone du programme (Staff local)</p>	
DURABILITE					
<p>5.1. Dans quelle mesure les actions inter-agences, intersectorielles pourraient être intégrés dans les plans sectoriels :</p>		<p>Implication des autorités sectorielles dans la planification et exécution des interventions</p> <p>Partage des expériences intersectorielles</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</p>	<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités du programme - Document du programme 	<p>Triangulation</p> <p>Analyse de contenu</p> <p>Fiches de lecture</p>

Education, Protection de l'Enfant et Communication ?		Mutualisation des Ressources dans les bureaux de zone		<p>Personnes/institutions clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Staff Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH, - Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères 	
5.2. Dans quelle mesure les jeunes et femmes ont contribué à la planification, à la mise en œuvre et au suivi du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad ?		<p>Niveau de fonctionnalité des structures mises en place par le projet</p> <p>Niveau d'implication des jeunes et femmes dans la mise en œuvre des interventions</p> <p>Niveau d'implication des jeunes et femmes dans les structures de gouvernance locale et de consolidation de la paix</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</p> <p>Focus group</p>	<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités du programme - Document du programme <p>Personnes/institutions clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Staff Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH, - Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères <p>Bénéficiaires :</p> <p>Jeunes Femmes, Jeunes Hommes, leaders communautaires/religieux, élus locaux</p>	<p>Triangulation</p> <p>Analyse de contenu</p> <p>Fiches de lecture</p>
5.3. Dans quelle mesure les bénéficiaires du programme sont-ils susceptibles d'être maintenus grâce à un transfert efficace des capacités (financières, techniques, institutionnelles) aux partenaires et systèmes nationaux ? quels sont les	5.3.1 Les partenaires nationaux impliqués ont-ils les capacités techniques, financières et institutionnelles pour pérenniser les bénéfices (acquis) du programme?	<p>Implication des autorités locales dans l'appui aux bénéficiaires et dans les initiatives des bénéficiaires</p> <p>Participation et collaboration des autorités locales et fonctionnalité des structures mises en place par le projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens au moyen d'un guide d'entretien</p>	<p>Documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités du programme <p>Personnes/institutions clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Staff Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH, 	<p>Triangulation</p> <p>Analyse de contenu</p> <p>Fiches de lecture</p>

facteurs qui influencent la durabilité tant financière qu'environnementale des interventions du programme ?		Appropriation des mécanismes par les autorités Evaluation des besoins en ressources (RH, RF) des partenaires nationaux		- Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères	
	5.3.2 Quels pourraient être les obstacles financiers et environnementaux des interventions du programme à la pérennisation des bénéfices (acquis)?	Appuis financiers au processus Stratégie de sortie du programme Stratégie de pérennisation post programme	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien Focus group	Documents : - Rapports d'activités du programme Personnes/institutions clés : - Staff Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH, - Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères Bénéficiaires : Jeunes Femmes, Jeunes Hommes, leaders communautaires/religieux, élus locaux	Triangulation Analyse de contenu Fiches de lecture
5.4. Le programme a-t-il été un catalyseur sur le plan financier et/ou programmatique ?		Nombre et valeur des nouveaux financements hors PBF obtenus par les agences du SNU pendant le programme Emulation totale vers la gouvernance locale et la consolidation de la paix dans les trois provinces	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - Rapports d'activités du programme Personnes/institutions clés : - Staff Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH, - Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères	Triangulation Analyse de contenu Fiches de lecture
5.5. Le financement PBF a-t-il été utilisé pour élargir d'autres activités de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?		Synergie entre les interventions du Programme et celles d'autres acteurs Renforcement des capacités ou redynamisation par le programme des structures de	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	- Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères	

		consolidation de la paix mises en place par d'autres interventions		Bénéficiaires : Jeunes Femmes, Jeunes Hommes, leaders communautaires/religieux, élus locaux	
GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE					
6.1. Dans quelle mesure les interventions du programmes ont-elles intégré systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de la conception, de la planification et de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation ?		Analyse des indicateurs de produits et de résultats du programme Estimation du volume et de la valeur des interventions dédiés à l'égalité des sexes	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - Document du programme - Rapports d'activités du programme - Rapports de suivi-évaluation du programme Personnes/institutions clés : - Staff Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH, - Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères Bénéficiaires : Jeunes Femmes, Jeunes Hommes, leaders communautaires/religieux, élus locaux	Analyses statistiques Analyse de contenu Fiche de lecture Triangulation Analyse de la TOC
6.2. Dans quelle mesure les actions inter-agences, intersectorielles ont ciblés les plus marginalisés et ont permis de réduire les inégalités entre les filles et les garçons en milieu urbain et rural?		Analyse statistique des résultats du programme par catégorie de bénéficiaires Analyse des résultats du programme en fonction du milieu de vie des bénéficiaires (Rural vs Urbain)	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - Document du programme - Rapports de progrès - Rapports de suivi-évaluation du programme Personnes/institutions clés : - Staff Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH,	Analyses statistiques Analyse de contenu Fiche de lecture Triangulation
6.3. S'il y eu des obstacles, d'ordre politique, pratique ou administratif, à l'intégration		Inventaire des obstacles aux droits humains dans la mise en œuvre du programme	Revue documentaire	Personnes/institutions clés : - Staff Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH,	Triangulation Analyse de contenu

efficace des droits humains et de l'égalité des sexes lors de la mise en œuvre, quel a été le niveau d'efforts déployés afin de surmonter ces difficultés		Analyse des mécanismes de mitigation	Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	- Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères	Fiches de lecture
6.4. Dans quelle mesure les actions inter-agences et intersectorielles ont pu impliquer dans la gouvernance locale et à la consolidation de la paix les jeunes et les femmes les plus défavorisés (retournés, déplacés, en milieu rural, les pauvres, les vivants avec handicap?		Analyse statistique des résultats du programme par catégorie de bénéficiaires Taux de présence des défavorisés dans les structures de gouvernance ou de cohésion mise en place Désagrégation des résultats en fonctions des sexes et de l'âge, de groupes minoritaires	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	Documents : - Document du programme - Rapports de progrès - Rapports de suivi-évaluation du programme Personnes/institutions clés : - Staff Staff UNICEF, PAM, PNUD, HCDH, - Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères	Triangulation Analyse de contenu Fiches de lecture
6.5. Dans quelle mesure les actions inter-agences et intersectorielles ont contribué à la réduction des inégalités par rapport à l'implication dans la gouvernance locale et consolidation de la paix de différentes catégories des jeunes et femmes affectés par les crises de mouvement de population autochtone, des jeunes et femmes vivants en milieu rural?		Taux de présence ou de participation des jeunes, des femmes défavorisés dans les interventions / actions du programme Taux de présence ou de participation des jeunes, des femmes défavorisés dans les interventions / actions du programme en milieu rural	Revue documentaire Entretiens au moyen d'un guide d'entretien	- Points focaux dans la zone du projet (Staff local) - Staff des ministères au niveau central - Staff des sectorielles des ministères	Triangulation Analyse de contenu Fiches de lecture

Cadre logique de référence du programme

Liste des personnes à interroger pendant l'évaluation

Province	N°	Nom et prénoms*	Institution	Secteur	Poste occupé	E-mail	Téléphone
N° djamena	1	Allah-Ass Djigue	Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion (MENPC),	Education	Coordonnateur du programme Education Tchad-UNICEF	djigue.allahass@yahoo.com	66251718
	2	Appoline Moudalbaye	le Ministère de la Femme, de la famille et de la Protection de l'Enfance	Protection de l'enfance		appo_moudalbaye@yahoo.fr	66281464
	3		Ministère de la Justice en charge des Droits de l'Humains	Justice et Droits humains			
	4		le Ministère de la Jeunesse et du Sport,	Sport			
	5		Ministère de la Défense Nationale	Paix et Sécurité			
	6	Francis Ndem	UNICEF	Education	Chef de section	fndem@unicef.org	62589441
	7		UNICEF				
	8	Hyacinthe Mokie Sigui	UNICEF	Protection de l'enfance	Chef de section OIC	hsigui@unicef.org	62589401
		Patrice Kosmate	UNICEF	Protection de l'enfance	Child Protection Officer	pkosmate@unicef.org	63948590
	9		UNICEF	Genre			
	10	Donaig le Du	UNICEF	Communication	Chef de section		
	11	Jean-Pierre Kabutako	UNICEF	Finance	Budget specialist		
	12	Mbaiadjim NDOUBATAR	PAM	-	-	mbaiadjim.ndoubatar@wfp.org	66227626
	13	Narre Ngamada	PNUD	Gouvernance	Analyste en relèvement et résilience communautaire	narre.ngamada@undp.org	66 20 26 27
	14	Mougabe Kissim Regis Desire Beramgoto	HCDH	-	-	mougabe.beramgoto@undp.org	66280871
	15	Jean Marie Bihizi	Catholic Relief Services (CRS)	Protection de l'Enfant	Country Manager	Jean-Marie.Bihizi@crs.org ;	+235-66405773
	16	Mankota BEANDJINGAR	Initiative Humanitaire pour le Développement Local (IHDL)		Directeur national	mankotafidele@gmail.com	+235 66 27 59
	17	Administration	Cooperazione Internazionale (COOPI),		Administration	ADMIN.NDJAMENA@COOPI.ORG	22523284
	18	Clarisse NEHOUDAMA DJI NAILAR	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF)	ONG	Présidente nationale	NEHOUDAMADJI@YAHOO.FR	+ 235 93 20 75 75
	19	Larlem Marie	Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales (APLFT)		Coordonnatrice	MLARMARIE_32@HOTMAIL.FR	+235 66281073
	20		Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH)				
	21		Association des Femmes Juristes du Tchad (AFJT).				
22		Maire de la commune du 1 ^{er} Arrondissement					

	23		Maire de la commune du 3 ^{er} Arrondissement				
	24		Maire de la commune du 7 ^{er} Arrondissement				
	25		Maire de la commune du 9 ^{er} Arrondissement				
	26		Entretien avec le responsable de la radio communautaire Oxygène				
	27						
Logone Occidental	28	Alexide Ngallague Kassamba	UNICEF	Education	Chargée Education bureau de zone Moundou	ankassamba@unicef.org	66262560
	29	Angele Nodjimadj Ngomtoloum	UNICEF	Protection de l'enfance			
	30		UNICEF	Communication			
	31	Ndolebreu Nadion	Délégation régionale du MENPC au Logone	Education	Délégué		66293949
	32		PO Protection de l'enfant du bureau de Zone UNICEF	Protection de l'enfance			
	33		Point focal régional ou délégué régional du Ministre de l'Éducation nationale et de la Promotion civique				
	34		Point focal régional ou délégué régional du Ministre de la Femme, de la Famille et de la Protection de la petite enfance				
	35		OSC partenaires				
	36		Maire de la ville de Moundou				
			Entretien avec les responsables des radios communautaires Kar-Uba et Bonne nouvelle)				
Lac	37	Jerome Djimtebaye	UNICEF	Education	Chargé Education	jdjimtebaye@unicef.org	66409595
	38	Moussa Mollo Ahmat	UNICEF	Protection de l'enfance	Child Protection specialist	mahmat@unicef.org	66805559
	39		UNICEF	Communication			
	40	Anwar Abdel-Azizz Abakar	Délégation régionale du MENPC au Lac	Education	Délégué	anwanwarabdelazizabakar@gmail.com	66248536
	41		PO protection de l'enfance				
	42		Point focal régional ou délégué régional du Ministre de l'Éducation nationale et de la Promotion civique				
			Point focal régional ou délégué régional du Ministre de la Femme, de la Famille et de la Protection de la petite enfance				
			Présidente de l'Antenne de la CELIAF de Bol				
			Maire de la Commune de Bol				
			Chef de canton de Bol				
		Entretien avec le responsable de la radio communautaire Kadaye					

[Redacted]	43		Cellule de la CELIAF de Bagassola				
	44		Chef de canton de Bagassola				

*Les Agences du SNU notamment l'UNICEF continuent à renseigner cette matrice et à mobilier les acteurs

Les instruments de collecte de données

OUTIL 01 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES AGENCES DU SNU UNICEF, PNUD, PAM ET HCDH

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad mis en œuvre entre décembre 2018 et juin 2022. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par les agences d'exécution et leurs partenaires de mise en œuvre durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
Agence	
Département	
Section	
Ville/localité	

PERTINENCE

QE 1.1 .1. Comment les interventions inter-agences (UNICEF, PAM, PNUD, HCDH) ont répondu aux objectifs du programme et aux résultats fixés par le pays dans l'implication des jeunes et femmes (17 à 35 ans) aux instances locales de décisions ?

QE 1.1 .2. Comment les interventions multisectorielles (ministères sectoriels) en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix développées ont répondu aux objectifs du programme et aux résultats fixés par le pays dans l'implication des jeunes et femmes aux instances locales de décisions ?

QE1.2.1 Comment le programme a-t-il recensé les besoins spécifiques des bénéficiaires y compris les déplacés et/ou marginalisés pendant la phase de planification ?

QE 1.2.2 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le programme réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaire ciblés ? Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés?

QE 1.3. Comment les recommandations de la CEDEF (*Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes*) ont été prises en compte pendant la phase d'élaboration du programme ?

QE 1.4 En quoi le programme mis en œuvre a amélioré la gouvernance locale et la consolidation de la paix par l'implication des jeunes et des femmes ?

COHERENCE

QE2.1.1. Quelles sont les évidences attestant la cohérence sur le plan interne entre les différentes composantes de l'UNICEF, PNUD, HCDH pendant la mise en œuvre multisectorielle et inter-agences ?

QE 2.1.2. Comment les stratégies de mise en œuvre se sont renforcées ?

QE 2.2 Les interventions du programme sur le terrain ont-elles été alignées avec le Plan National de Développement (PND) 2017 – 2021 ?

QE 2.3 Comment le financement PBF a tenu compte des synergies avec les autres partenaires œuvrant dans les mêmes secteurs ?

QE 2.4 Les actions de financement PBF en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix ont-elles été répliquées dans d'autres zones par votre agence ou d'autres partenaires (effet d'entraînement) ?

EFFICACITE

QE3.1.1 Les résultats du programme ont-ils été atteints conformément aux plans établis ?

QE3.1.2 Y'a-t-il eu ou avez-vous observé des contreperformances ?

QE 3.2.1 Comment le programme a contribué à l'engagement des jeunes et des femmes dans les instances locales de prise de décision et de règlement pacifique des conflits à N'Djamena, Moundou et dans la province du Lac ?

QE 3.2.2 De quelle manière les aspects multisectoriels (avec les ministères sectoriels) et inter-agence (entre agences du SNU) ont-ils contribué à l'atteinte de ces résultats ?

QE 3.4. En quoi le pilotage conjoint du programme par l'UNICEF, le PNUD, le PAM et le HCDH a contribué ou a facilité l'atteinte des résultats escomptés dans le délai prévu ?

QE 3.5 Comment la collaboration interministérielle a permis d'atteindre les résultats prévus par le programme ?

QE3.6 Comment la collaboration intersectorielle **au sein de l'UNICEF** a-t-elle permis d'atteindre les résultats escomptés ?

QE 3.7 Quelles bonnes pratiques que vous reprenez pendant la mise en œuvre du programme (**question hors TDR**) ?

EFFICIENCE

QE 4.1. Pour chacun des domaines d'intervention du programme, dans quelle mesure les ressources financières, humaines et les biens ont-ils été :

Suffisantes (en termes de quantité) par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés ?

Adéquates (en termes de qualité) par rapport aux résultats escomptés ?

Déployées à temps ?

QE 4.2. Quels sont les principaux facteurs qui ont joué en faveur ou en défaveur du rapport coût/efficacité de la mise en œuvre ?

QE 4.3. Quelles autres stratégies auraient pu être adoptées pour atteindre les mêmes résultats mais à un coût moindre ?

DURABILITE

QE 5.1. Comment les actions inter-agences, intersectorielles pourraient être intégrées dans les plans sectoriels : Éducation, Protection de l'Enfant et Communication ?

QE 5.2.1 Comment les jeunes et les femmes ont contribué à la planification, participé à la mise en œuvre et au suivi du programme ?

QE5.3.1 Les partenaires nationaux impliqués ont-ils les capacités techniques, financières et institutionnelles pour pérenniser les bénéfices (acquis) du programme ?

QE 5.3.2 Quels pourraient être les obstacles à la pérennisation financière et environnementale des acquis du programme ?

QE 5.4. Le programme a-t-il été un catalyseur sur le plan financier et/ou programmatique ?

QE 5.5. Le financement PBF a-t-il été utilisé pour élargir d'autres activités de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.1 Comment les interventions programmes ont-elles intégrées systématiquement les considérations relatives aux droits humains, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de la conception, de la planification et de la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation) ?

QE 6.1. Est-ce qu'il y a eu des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes, des personnes déplacées et/ou marginalisées et des jeunes lors de la conception, de la planification et de la mise en œuvre ?

QE 6.2. Comment les actions inter-agences et intersectorielles ont contribué d'une part à l'identification des plus marginalisés, d'autre part à la réduction inégalités entre les filles et les garçons en milieu urbain et rural ?

QE6.3. Y'a-t-il eu des obstacles d'ordre politique, pratique ou administratif, à l'intégration efficace des droits humains et de l'égalité des sexes lors de la mise en œuvre du programme ?

QE6.3. Quel a été le niveau d'efforts déployés afin de surmonter ces obstacles (comment) ?

QE 6.4. Comment les actions inter-agences et intersectorielles ont pu impliquer dans la gouvernance locale et à la consolidation de la paix les jeunes ans et les femmes les plus défavorisés (retournés, déplacés, en milieu rural, les pauvres, les vivants avec handicap) ?

QE6.5. Comment les actions inter-agences et intersectorielles ont contribué à la réduction des inégalités par rapport à l'implication dans la gouvernance locale et consolidation de la paix de différentes catégories des jeunes et femmes affectés par les crises de mouvement de population autochtone, des jeunes et femmes vivants en milieu rural ?

OUTIL 02 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES RESPONSABLES DES MINISTÈRES SECTORIELS CONCERNÉS AU NIVEAU CENTRAL

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad mis en œuvre entre décembre 2018 et juin 2022. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par les agences d'exécution et leurs partenaires de mise en œuvre durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
Ministères	
Direction	
Sous-direction / Service	
Ville/localité	

Questions préparatoires

QE01 : Comment avez-vous été impliqué dans le programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad ?

PERTINENCE

QE 1.1 Comment les interventions multisectorielle (*entre ministères sectoriels*) en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix développées ont répondu aux objectifs du programme et aux résultats fixés par le pays dans l'implication des jeunes et femmes aux instances locales de décision ?

QE1.2.1 Comment le programme a-t-il recensé les besoins spécifiques des bénéficiaires y compris les déplacés et/ou marginalisés pendant la phase de planification ?

QE 1.2.2 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le programme réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaire ciblés ? Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés

QE1.2 Dans quelle mesure les interventions sur le terrain ont répondu aux besoins identifiés des populations cibles y compris les personnes déplacées et/ou marginalisées ?

QE 1.4 En quoi le programme mis en œuvre a amélioré la gouvernance locale et la consolidation de la paix par l'implication des jeunes et des femmes ?

COHERENCE

QE 2.2. Les interventions du programme sur le terrain ont-elles été alignées avec le Plan National de Développement (PND) 2017 – 2021 ?

QE2.4. Les actions du financement PBF en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix ont été répliquées dans d'autres zones par les partenaires (effet d'entraînement) ?

EFFICACITE

QE 3.1. Les résultats ont-ils été atteints conformément aux plans établis ? Y'a-t-il eu des contreperformances ?

QE 3.2.1 Comment le programme a contribué à l'engagement des jeunes et des femmes dans les instances locales de prise de décision et de règlement pacifique des conflits ?

QE 3.2.2 De quelle manière les aspects multisectoriels ont-ils contribué à l'atteinte de ces résultats ?

QE 3.8. Quelles sont les bonnes pratiques que vous avez retenu pendant la mise en œuvre du programme?

DURABILITE

QE 5.3.1. Les ministères impliqués ont-ils les capacités techniques, financières et institutionnelles pour pérenniser les acquis du programme?

QE 5.3.2. Quels pourraient être les obstacles financiers et environnementaux des interventions du programme à la pérennisation des acquis ?

QE 5.4. Le programme a-t-il été un catalyseur sur le plan financier et/ou programmatique ?

QE 5.5. Le financement PBF a-t-il été utilisé pour élargir d'autres activités de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.3.1 . Y'a-t-il eu des obstacles d'ordre politique, pratique ou administratif, à l'intégration efficace des droits humains et de l'égalité des sexes lors de la mise en œuvre du programme ?

QE 6.3.2. Quel a été le niveau d'efforts déployés afin de surmonter ces obstacles (comment) ?

QE 6.5. Dans quelle mesure les actions intersectorielles ont pu impliquer dans la gouvernance locale et à la consolidation de la paix les jeunes et les femmes les plus défavorisés (retournés, déplacés, en milieu rural, les pauvres, les vivants avec handicap ?

QE 6.5. Comment les actions intersectorielles (entre les différents ministères) ont contribué à la réduction des inégalités par rapport à l'implication dans la gouvernance locale et consolidation de la paix de différentes catégories des jeunes et femmes affectés par les crises de mouvement de population autochtone, en milieu rural ?

OUTIL 03 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES DELEGUES PROVINCIAUX DES MINISTERES

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad mis en œuvre entre décembre 2018 et juin 2022. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par les agences d'exécution et leurs partenaires de mise en œuvre durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
Ministères	
Direction	
Délégation	
Ville/localité	

QUESTIONS PRÉPARATOIRES

QE01 : Comment vous êtes impliqué dans le programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad ?

PERTINENCE

QE 1.1. Comment les interventions multisectorielle (*Ministères* impliqués dans la mise en œuvre) en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix développées ont répondu aux objectifs du programme dans l'implication des jeunes et femmes aux instances locales de décision ?

QE1.2.1 Comment le projet a-t-il recensé les besoins spécifiques des bénéficiaires y compris les déplacés et/ou marginalisés pendant la phase de planification du programme?

QE 1.2.2 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le programme réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaire ciblés ?

QE 1.4 Les interventions du programme sur le terrain ont-elles répondu aux besoins des communautés et s'intègrent dans le plan de développement local?

COHERENCE

QE 2.3. Comment le financement PBF a tenu compte des synergies avec les autres partenaires œuvrant dans les mêmes secteurs ?

QE2.4. Les actions du financement PBF en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix ont été répliquées dans d'autres zones par les partenaires (effet d'entraînement) ?

EFFICACITE

QE3.1. Les résultats du programme ont-ils été atteints conformément aux plans établis ? Y'a-t-il eu des contreperformances ?

QE 3.2.1 Comment le programme a contribué à l'engagement des jeunes et des femmes dans les instances locales de prise de décision et de règlement pacifique des conflits?

QE 3.2.2 De quelle manière les aspects multisectoriels (entre ministères sectoriels) et inter-agence (SNU) ont-ils contribué à l'atteinte de ces résultats ?

QE 3.3.1 Quels sont les effets positifs/négatifs non voulus des interventions sur le terrain ?

QE 3.3.2 Des mesures ont-elles été prises en temps voulu dans le cadre du programme pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ?

QE 3.4 Comment la collaboration interministérielle a permis d'attendre les résultats prévus par le programme ?

QE 3.7. Quelles sont les bonnes pratiques que vous reprenez pendant la mise en œuvre du programme?

DURABILITE

QE 5.2. Comment les jeunes et les femmes ont contribué à la planification, participé à la mise en œuvre et au suivi du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad ?

QE5.3.1 Les partenaires nationaux impliqués ont-ils les capacités techniques, financières et institutionnelles pour pérenniser les bénéfices (acquis) du programme ?

QE 5.3.2. Quels pourraient être les obstacles financiers et environnementaux des interventions du programme à la pérennisation des acquis ?

QE 5.5. Le financement PBF a-t-il été utilisé pour élargir d'autres activités de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.1. Est-ce qu'il y a eu des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes, des personnes déplacées et/ou marginalisées et des jeunes lors de la conception, de la planification et de la mise en œuvre, suivi évaluation ?

QE 6.2. Comment les actions intersectorielles ont contribué d'une part à l'identification des plus marginalisés, d'autre part à la réduction inégalités entre les filles et les garçons en milieu urbain et rural ?

QE6.3. S'il y eu des obstacles, d'ordre politique, pratique ou administratif, à l'intégration efficace des droits humains et de l'égalité des sexes lors de la mise en œuvre, quel a été le niveau d'efforts déployés afin de surmonter ces difficultés ?

QE 6.5. Comment les actions intersectorielles ont impliqué dans la gouvernance locale et à la consolidation de la paix les jeunes et les femmes les plus défavorisés ?

QE 6.6. Comment les actions intersectorielles ont contribué à la réduction des inégalités par rapport à l'implication dans la gouvernance locale et consolidation de la paix de différentes catégories des jeunes et femmes affectés par les crises de mouvement de population autochtone, des jeunes et femmes vivants en milieu rural ?

OUTIL 04 : GUIDE D'ENTRETEIN POUR LES OSC PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad mis en œuvre entre décembre 2018 et juin 2022. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par les agences d'exécution et leurs partenaires de mise en œuvre durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
OSC	
Responsabilité	
Partenaire de	
Secteur	
Ville/localité	

PERTINENCE

QE 1.2.1 Comment le programme a-t-il recensé les besoins spécifiques des bénéficiaires y compris les déplacés et/ou marginalisés pendant la phase de planification ?

QE 1.2.2 Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le programme réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaire ciblés ? Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés ?

QE 1.4. En quoi le programme mis en œuvre a amélioré la gouvernance locale et la consolidation de la paix par l'implication des jeunes et des femmes ?

QE 1.4.1 Les interventions du programme sur le terrain ont-elles répondu aux besoins des communautés et s'intègrent dans le plan de développement local?

COHERENCE

QE 2.3 Comment le financement PBF a tenu compte des synergies avec les autres partenaires œuvrant dans les mêmes secteurs ?

QE2.4 Les actions du financement PBF en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix ont été répliquées dans d'autres zones par les partenaires (effet d'entraînement) ?

EFFICACITE

QE 3.2.1 Comment le programme a contribué à l'intégration des jeunes et des femmes dans les instances locales de prise de décision et de règlement pacifique des conflits ?

QE 3.2.2 De quelle manière l'implication des ministères sectoriels et des agences du SNU a-t-elle contribué à l'atteinte de ces résultats ?

QE 3.6. Comment la collaboration interministérielle (éducation, protection de l'enfance, jeune et sport etc.) a permis d'atteindre les objectifs du programme ?

EFFICIENCE

QE 4.1. Pour chacun des domaines d'intervention du programme qui vont être confiés, dans quelle mesure les ressources financières, humaines et les biens ont été :

Suffisantes (en termes de quantité) par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés ?

Adéquates (en termes de qualité) par rapport aux résultats escomptés ?

Déployées à temps ?

QE 4.3. Quelles autres stratégies auraient pu être adoptées pour atteindre les mêmes résultats mais à un coût moindre ?

DURABILITE

QE 5.2 Comment les jeunes et les femmes ont contribué à la planification, participé à la mise en œuvre et au suivi du programme ?

QE5.3.1 Les partenaires nationaux impliqués ont-ils les capacités techniques, financières et institutionnelles pour pérenniser les bénéfices (acquis) du programme?

QE 5.3.2 Quels pourraient être les obstacles financiers et environnementaux à la pérennisation des acquis ?

QE 5.4. Le programme a-t-il été un catalyseur sur le plan financier et/ou programmatique ?

QE 5.5. Le financement PBF a-t-il été utilisé pour élargir d'autres activités de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

- **QE 6.1.** Est-ce qu'il y a eu des mécanismes pour assurer l'inclusion des femmes, des personnes déplacées et/ou marginalisées et des jeunes lors de la conception, de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ?
- **QE 6.2.** Comment les actions inter-agences et intersectorielles ont contribué d'une part à l'identification des plus marginalisés, d'autre part à la réduction des inégalités entre les filles et les garçons en milieu urbain et rural?
- **QE 6.3.1.** Y'a-t-il eu des obstacles, d'ordre politique, pratique ou administratif, à l'intégration efficace des droits humains et de l'égalité des sexes lors de la mise en œuvre,
- **QE 6.3.2 .** Quel a été le niveau d'efforts déployés afin de surmonter ces difficultés ?
- **QE 6.5.** Comment les actions inter-agences et intersectorielles ont contribué à la réduction des inégalités par rapport à l'implication dans la gouvernance locale et consolidation de la paix de différentes catégories des jeunes et femmes vivants en milieu rural ?

OUTIL 05 : GUIDE D'ENTRETEIN POUR LE PBSO

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad mis en œuvre entre décembre 2018 et juin 2022. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par les agences d'exécution et leurs partenaires de mise en œuvre durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
Institution	
Responsabilité	
Ville/localité	

PERTINENCE

- **QE 1.1.** Comment les interventions inter-agences et multisectorielle en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix développées ont répondu aux objectifs du programme et aux résultats fixés par le pays dans l'implication des jeunes et femmes aux instances locales de décision ?

COHERENCE

QE 2.3. Comment le financement PBF a tenu compte des synergies avec les autres partenaires œuvrant dans les mêmes secteurs ?

QE2.4. Les actions du financement PBF en faveur de la gouvernance locale et la consolidation de la paix ont été répliquées dans d'autres zones par les partenaires (effet d'entraînement) ?

EFFICACITE

QE 3.1. Dans quelle mesure les résultats escomptés du programme ont été atteint?

QE3.1. Les résultats du programme Tchad ont-ils été atteints conformément aux plans établis ? Y'a-t-il eu des contreperformances ?

QE 3.2.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à l'engagement des jeunes et des femmes dans la gouvernance locale et dans la consolidation de la paix dans les zones d'intervention ?

QE 3.2.2. De quelle manière les aspects multisectoriels et inter-agence ont-ils contribué à l'atteinte de ces résultats?

QE 3.4. En quoi le pilotage conjoint du programme par l'UNICEF, le PNUD, le PAM et le HCDH ont contribué aux atteintes des résultats escomptés dans le délai prévu.

QE 3.5. Comment la collaboration interministérielle (éducation, protection de l'enfance, jeune et sport etc.) a permis d'attendre les objectifs du programme ?

Q E 3.7 Quelles sont les bonnes pratiques que vous avez retenu pendant la mise en œuvre du programme?

DURABILITE

QE5.3.1 Les partenaires nationaux impliqués ont-ils les capacités techniques, financières et institutionnelles pour pérenniser les acquis du programme?

QE 5.3.2 Quels pourraient être les obstacles à la pérennisation des acquis ?

QE 5.4. Le programme a-t-il été un catalyseur sur le plan financier et/ou programmatique ?

QE 5.5. Le financement PBF a-t-il été utilisé pour élargir d'autres activités de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

OUTIL 05 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET RELIGIEUSES

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad mis en œuvre entre décembre 2018 et juin 2022. Nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre par les agences d'exécution et leurs partenaires de mise en œuvre durant cette période. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes libre ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Nom et prénom	
Qualité	
Province	
Département	
Ville/localité/Canton	

PERTINENCE

QE 1.2.1. Comment le projet a-t-il recensé les besoins spécifiques des bénéficiaires y compris les déplacés et/ou marginalisés pendant la phase de planification du programme ?

QE 1.2.2. Quelles dispositions ont été prises sur le terrain afin que le programme réponde aux besoins de ces différentes catégories de bénéficiaire ciblés ?

QE 1.3. Y a-t-il eu des besoins qui n'ont pas été adressés ? Pourquoi

QE 1.4. Les interventions du programme sur le terrain ont-elles répondu aux besoins des communautés ?

EFFICACITE

QE 3.3. Que pensez-vous des interventions du programme par rapport aux attentes des membres de votre communauté (homme, femmes, garçons et filles, handicapés?)?

DURABILITE

QE 5.3.2 Quels pourraient être les obstacles la pérennisation des bénéfices (acquis), à l'implication des jeunes et des femmes dans la consolidation de la Paix dans le village/canton ?

GENRE, DROIT HUMAINS ET ÉQUITÉ

QE 6.3. Quels étaient-les obstacles d'ordre culturels, religieux à l'intégration efficace des femmes et des jeunes dans les mécanismes locaux de résolution des conflits ?

QE 6.4. Comment les jeunes et les femmes les plus défavorisés sont impliqués dans les mécanismes de consolidation de la paix actuellement ?

OUTIL 06 : GUIDE D'ENTRETIEN DE GROUPE AVEC LES BENEFICIAIRES DIRECTS

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad mis en œuvre entre décembre 2018 et juin 2022. Nous vous avons invité ici car nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre de ce programme. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure et trente minutes. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes s ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

Date de discussion de groupe	Province
Arrondissement	Lieu : N'Djamena, Moundou, Bol, Bagassola, Liwa
Répartition par groupe d'âge Jeune homme de 18 à 35 ans jeune fille de 18 à 35 ans Jeune homme de 17 à 30 jeune fille de 17 à 30 ans	Composition du Groupe Filles Garçons Hommes Femmes
Statut des participants Retournés Déplacés internes Autochtone Apatrides/Handicapés	Nombre total de participant au focus groupe Heure de début Heure de fin
Animateur du focus group	Assistant

IDENTIFICATION DU GROUPE

- QE01 : Quel est le nom de votre association et quand a-t-elle été créée ?
 QE02 : Quel est le nombre et la typologie des membres de votre association ?
 QE03 : Quelle est la fréquence de vos réunions régulières ?
 QE04 : Quand la dernière réunion a-t-elle eu lieu ?
 QE05 : les femmes sont membres du bureau ?
 QE06 : Votre communauté ou organisation a bénéficié de quel type d'appui du programme ?

PERTINENCE

- QE 1.2.1.** Comment le projet a-t-il recensé vos besoins spécifiques y compris les besoins des déplacés et/ou marginalisés avant la mise en œuvre ?
QE 1.2.2. Les appuis reçus répondaient aux besoins spécifiques de chacun et de chaque groupe (jeunes hommes, jeunes filles, déplacés retournés)?
QE 1.2.3. Y a-t-il eu des plaintes relatives aux différents appuis reçus ?
QE1.2.4. Pendant la mise en œuvre des interventions, avez-vous eu l'opportunité de donner votre avis sur la qualité de l'intervention ?
QE 1.4. Les interventions du programme sur le terrain ont permis d'améliorer la gouvernance locale et la consolidation de la paix par l'implication des jeunes et des femmes?

COHERENCE

- QE 2.3.** Dans votre localité connaissez-vous d'autres ONG œuvrant dans les mêmes secteurs?

EFFICACITE

QE 3.2.1. Comment le programme a contribué à l'engagement des jeunes et des femmes dans les instances locales de prise de décision et de règlement pacifique des conflits?

QE 3.2.1. Y'a-t-il des propositions d'initiatives locales portées par les jeunes de 17 à 35 et les femmes prises en compte et mises en œuvre par les organisations communautaires ?

DURABILITE

QE 5.2 Comment avez-vous contribué à la planification, participé à la mise en œuvre et au suivi du programme ?

QE 5.3.2 Quels sont les bénéfices (changement) liés au programme ? Quels pourraient être les obstacles à la durabilité de bénéfices?

GENRE, DROIT HUMAINS ET EQUITE

QE 6.1 Comment les femmes, les personnes déplacées et/ou marginalisées et des jeunes de cette localité ont été impliqués au début de ce programme et pendant la mise en œuvre ?

QE 6.2 Comment le programme a contribué d'une part à l'identification des plus marginalisés, d'autre part à la réduction inégalités entre les filles et les garçons?

QE 6.4. Êtes-vous impliqués dans la gouvernance de votre localité et ou dans les mécanismes de consolidation de la paix?

QE6.5. pensez-vous que le programme a contribué à la réduction des inégalités par rapport à l'implication dans la gouvernance locale et consolidation de la paix de différentes catégories des jeunes et femmes affectés par les crises et vivant en milieu rural ?

OUTIL 07 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES RADIOS COMMUNAUTAIRES (Karouba, Nada+, Kadai à Bol et FM liberté)

Bonjour. Je m'appelle _____ Je suis membre de l'équipe d'évaluation du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad mis en œuvre entre décembre 2018 et juin 2022. Nous vous avons invité ici car nous aimerions avoir votre opinion sur plusieurs sujets concernant les activités mise en œuvre de ce programme. Nous vous remercions de participer à cet entretien d'une durée moyenne d'une heure. Il n'est pas obligatoire pour vous de répondre à une question et vous êtes s ne pas répondre à toute question, sans avoir à apporter de justification. Nous vous assurons que toutes les informations que vous nous donnerez seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. Il ne sera pas possible à quiconque de relier les données à votre identité.

E.1 Généralité

RC.01 Connaissez-vous à peu près le nombre d'auditeur de votre station radio ? Si oui combien sont-ils ? Et comment le savez-vous ?

RC.02 Combien de localités couvre votre station radio ?

E.2 Émissions du programme

RC.03 Quelles étaient les émissions diffusées dans le cadre du programme d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad ?

RC.04 Dans quelle(s) langue(s) ces émissions étaient diffusées ?

RC.05 Quel est le nombre d'auditeur touché par l'émission ?

RC.06 L'émission était-elle interactive ?

RC.07 En moyenne combien d'auditeur appelait au cours d'une émission ?

RC.08 Continuez-vous à diffuser ces émissions après le projet ?

RC.09 Les heures de diffusion choisies pour les émissions du projet étaient-elles appropriées ?

RC.10 Le temps de diffusion était suffisant ?

RC.11 Qu'auriez-vous proposé ?

Bibliographie

utilisés pour la NDC

Nécessaires pour l'évaluation

Les documents stratégiques du Tchad

Plan National de développement (PND 2017-2021)

Politique Nationale du Genre (PNG 2011)

Les rapports d'enquêtes nationales du Tchad

INSEED : 2^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2009

INSEED : Enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT 3, 2013)

INSEED : ECOSIT 4, caractéristique de la population et des ménages

INSEED : Enquête Démographique et de la Santé– Multiple Indicator Cluster Survey (EDS-MICS 2014/2015)

Enquête SMART 2018

Enquête SMART 2019

Enquête SMART 2020

EDS-MICS 2014-2015

MICS 6, Juillet 2019

MENPC & UNESCO : Annuaire statistique scolaire du Tchad 2020-2021

Documents de coopération

Programme de Coopération entre le Gouvernement du Tchad-UNICEF 2017-2021 (CPD 2017-2021)

Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF 2017-2021)

Documents de planification

UNICEF : Plan de Travail Annuel (PTA) Bureau Bol 2018 - 2019

UNICEF : Plan de Travail Annuel (PTA) Bureau Moundou 2018 – 2019

UNICEF : PPA 2020-2021 CSD

UNICEF : PPA 2020-2021 Education

UNICEF : PPA 2020-2021 Protection

LTDH : planification des activités

PNUD : Plan de travail 2022

PTA_conjoint_PBF2_UNICEF_PNUD_HCDH_PAM_2019_2020.HCDH_

PNUD : Plan de Travail 2021

PNUD : Plan de Travail 2020

PNUD : Plan de Travail 2019

UNICEF-PNUD-HCDH-PAM : Tableau 2 Budget de projet PBF2 par catégorie de coût de l'ONU ; 25 février 20

HCDH : Annexe D - Budget du projet PBF

Rapports bailleur

PEACEBUILDING FUND : Document du projet Novembre 2018 ; 42 pages

PEACEBUILDING FUND : Rapport de progrès de projet PBF de type semestriel ; 30 mai 2019 ; 30 pages.
PEACEBUILDING FUND Rapport de progrès de projet PBF de type semestriel; 31 mai 2020 ; 24 pages
PEACEBUILDING FUND : Rapport de progrès de projet PBF de type semestriel; période : avril-octobre 2019 ; 31 octobre 2019 ; 25 pages
PEACEBUILDING FUND : Rapport de progrès de projet PBF de type semestriel ; juin 2021 ; 23 pages
PEACEBUILDING FUND : Rapport de progrès de projet PBF de type semestriel ; Novembre 2021 ; 23 pages.
PEACEBUILDING Rapport de progrès de projet PBF de type annuel; Juin 2022 ; 23 pages

Rapports PNUD

PNUD : Rapport annuel projet d'appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes aux instances de gouvernance locale ; 2019 ; 10 pages
Mouna amidou, Consultant international : rapport de mission initiale pour la conception de modules de formation et d'encadrement citoyen des jeunes, des femmes et des leaders traditionnels. 31 Octobre 2019 ; 25 pages
Mouna amidou, Consultant international : Rapport intermédiaire de l'évolution de la mission du consultant international, spécialiste en consolidation de la paix et cohésion sociale ; 13 Novembre 2019 ; 19 pages ;
PNUD : Rapport financier PBF2 (Budget du projet par résultat, produit et activité ; Budget de projet PBF par catégorie de coût de l'ONU) ; 2019
PNUD : Rapport financier participation citoyenne (fichier Excel) ; Décembre 2020
Rapport des Nations Unies sur les perspectives de la population mondiale 2019
Analyse Commune Pays Tchad, Nation Unies Décembre 2020

Rapports OSC partenaires

CELIAF : Rapport standard trimestriel du progrès. Période Avril2020 -Juin 2020 ; 01/ PCA /2020/EDUCATION/CELIAF ; 6 pages.
CELIAF : Rapport standard trimestriel du progrès. Période Juillet 2020-Septembre 2020 ; 01/ PCA /2020/EDUCATION/CELIAF ; 8 pages
CELIAF : Rapport standard trimestriel du progrès ; 01/ PCA /2020/EDUCATION/CELIAF ; période Octobre 2021 – Novembre2021. Décembre 2021 ; 4 pages
CRS : Rapport narratif 1er trimestre 2021 : Accord de coopération au titre des programmes avec Reference : 9 PCA/2018/PRO/CRS ; 30 pages
CRS : Rapport narratif final ; mise en place des réseaux communautaires de protection de l'enfant, de prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de de cohabitation pacifique (RC-PEPCPP) ; Novembre 2019-Octobre 2020. 43 pages.
CRS : Rapport narratif du 1er trimestre 2020. Avril 2020 ; 32 pages.
CRS : Rapport narratif 2eme trimestre 2020. Période concernée Mai 2020 -Juillet 2020 ; 17 pages.
CRS : Rapport narratif 1er trimestre 2021 ; Période concernée : Décembre 2020 - Février 2021 ; 30 pages.
CLAC : Rapport narratif 12 pages ; juin 2022
Compagnie théâtrale Hadre Dounia : Rapport de liquidation 2ième tranche, Avril 2021 16 pages.
Compagnie théâtrale Hadre Dounia : Rapport de liquidation 2ième tranche, Décembre 2020 12 pages.
Convention LTDH PNUD 2019 ; 3 pages

Documents UNICEF, UNEG GEROS

Core Commitments for Children in Humanitarian Action

UNICEF procedure for ethical standards in research, evaluation, data collection and analysis,
Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations – Vers un document d'orientation du
GNUE

Patricia Rogers : Théorie du changement : Note méthodologique de l'UNICEF

UNICEF ; La convention relative aux droits de l'enfant 5 pages

Canevas du Rapport d'Evaluation _FRA_WCARO_Juillet 2020

Matrice Evaluation WCARO_FR_Septembre 2020

UNICEF : matrice Evaluation WCARO 2pages

Canevas Rapport de Démarrage Evaluation _FRA_sept 2020

Humanitarian Response Plan, Février 2020

Manuel SPHERE 2018

GEROS Evaluation Quality Assurance Tool Version novembre 2020 ; 5 Pages

GEROS : Final new Template ; 2021

UNEG Quality Checklist for Evaluation Terms of Reference and Inception Reports

UNEG Ethical Guidelines for Evaluation, March 2008

UNEG : Norms and Standards for Evaluation 2017 32 pages

UNEG: Code de conduite et les directives de l'UNEG en matière d'intégration des droits humains et
de l'égalité des sexes aux évaluations

Comptes rendus réunions inter-agences

Compte rendu réunion PBF2 du 20 mars 2019

Compte rendu réunion PBF2 du 13 juin 2019

Compte rendu réunion PBF2 du 19 août 2019

Compte rendu réunion PBF2 du 19 février 2020

Compte rendu réunion virtuelle PBF2 du 09 février 2021

Rapport de mission conjointe PBF2 du 15 au 25 avril 2019

Rapport synthèse travaux du Comité Technique PBF_2022

TDR Comité technique projets PBF 29 au 30 novembre 2021

Profil des évaluateurs

1. Spécialiste en évaluation : M. BILLONG BI NTEP Luc Maurice

Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Planification, Programmation et Gestion du Développement et d'un Diplôme de Maîtrise Professionnelle en Management de Projet, Luc Maurice BILLONG BI NTEP est Consultant International spécialiste en évaluation de projets et programmes de développement. Il est membre de l'Association Camerounaise d'Evaluation du Développement (CaDEA) et membre de l'Association Africaine d'Evaluation (AfrEA). Il jouit d'environ 14 ans d'expérience.

Luc Maurice BILLONG BI NTEP est également enseignant de Développement International. Il a participé en tant qu'expert évaluateur à l'évaluation de plusieurs projets au Tchad, au Cameroun, au Congo, à Djibouti, au Gabon, en RD du Congo... sur des thématiques aussi variées que la consolidation de la paix, la stabilisation, la réduction de la pauvreté, la santé communautaire, l'hydraulique urbaine et villageoise, les indications géographiques, la gouvernance des Organisations de la Société Civile, les Activités Génératrices de Revenu, les filières de production, la sécurité alimentaire, la nutrition etc. En sa qualité de Chargé d'Etudes Sénior, il a travaillé en Afrique subsaharienne dans l'élaboration de documents stratégiques, et accompagné de nombreuses organisations internationales dans des missions d'évaluation, les études sectorielles, les études diagnostic etc.

Luc Maurice BILLONG BI NTEP maîtrise les exigences des bailleurs de fonds internationaux et des agences internationales tels l'UNICEF, le FIDA, le PNUD, la FAO, l'UNFPA, la FAO, le PBF, ONU Migration (OIM), l'AFD, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, et la GIZ... en matière de qualité du travail et de qualité de rapport. Il maîtrise également les exigences de l'UNEG en matière d'évaluation. Dans le cadre de cette mission, il sera le chef de mission et chef. Il participera à la production des livrables ainsi qu'aux différents ateliers de restitution.

2. Spécialiste en Genre : Mme SOLKEM ALHASCARI

Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Droit de l'Homme et d'une Maîtrise en Droit, SOLKEM ALHASCARI est une spécialiste des questions de Genre, du monde Rural et une experte dans la communication pour le Changement de comportement. Elle est membre du réseau des formateurs de l'Institut National d'Etudes Sociales (INADES). Elle jouit d'une expérience de 25 ans. SOLKEM ALHASCARI est Consultante nationale, Experte en Organisation et fonctionnement des Organisations de Développement Communautaires et des Organisations de la Société Civile, experte en Communication au développement et Animation des groupes et participation communautaire, Experte en Décentralisation, bonne gouvernance et développement local, experte en Genre.

Elle a participé en tant qu'évaluateur à l'évaluation de plusieurs projets au Tchad. Durant sa carrière de consultante, SOLKEM ALHASCARI a participé à des séminaires internationaux en Afrique Centrale, en Afrique de l'Ouest et en Europe sur des thématiques liées à la femme, au développement local et à la structuration des organisations communautaires de base. A ce titre, elle a une grande expertise dans les questions de genre et dans la défense des droits des minorités au Tchad, et a accompagné de nombreux projets dans le changement de comportement des femmes au Tchad.

SOLKEM ALHASCARI s'exprime couramment dans les langues locales parlées dans les zones couvertes par les interventions de l'UNICEF et maîtrise les exigences des bailleurs de fonds internationaux en matière de qualité de travail et de qualité de rapport. Dans le cadre de cette mission, elle occupera le poste de consultant en genre.

3. Spécialiste en Protection : Mme Alléluia NGUINAMBAYE

Titulaire d'un Diplôme de Maîtrise en Droit, Alléluia NGUINAMBAYE est une spécialiste des questions de protection de l'enfant et de la femme en contexte d'urgence et humanitaire en milieu rural sahélo soudanien. Elle a participé à plusieurs sessions de formation sur la prise en charge des cas de violence faites sur la femme et l'enfant, Elle jouit d'une expérience de 07 ans et milite dans l'association des femmes juristes du Tchad. Alléluia NGUINAMBAYE est Consultante nationale, avec pour centre d'intérêt principal le protection de la femme contre les violence de toutes sorte, la lutte contre les mariages précoces, et la protection du petit enfant.

Elle a participé en tant que consultante dans le mise en œuvre des projets dans la province du Lac et du Logone Occidental. Durant sa carrière de consultante, Alléluia NGUINAMBAYE a participé à des séminaires nationaux sur des thématiques liées à la femme et à la protection de l'enfant. Elle a une bonne connaissance des disposition nationales et internationales y relatives et une relative connaissance des questions de développement local. Elle a accompagné de nombreux projets dans le changement de comportement des femmes au Tchad notamment avec l'UNFPA, CARE International. Alléluia NGUINAMBAYE s'exprime couramment dans les langues locales parlées dans les zones couvertes par les interventions de l'UNICEF et maîtrise les exigences des bailleurs de fonds internationaux en matière de qualité de travail. Dans le cadre de cette mission, elle s'occupera de d'experte en protection.

Formulaire de consentement des répondants

CONSENTEMENT

En signant ce formulaire, j'atteste :

Que l'on m'a expliqué l'étude. Oui Non

Que l'on a répondu à toutes nos questions. Oui Non

Que les préjudices et les malaises que je pourrais subir ainsi que les bienfaits possibles de cette étude m'ont été expliqués. Oui Non

Que je comprends que j'ai le choix de ne pas laisser participer mon enfant à cette étude et de mettre fin à sa participation à n'importe quel moment. Oui Non

Que je comprends que je peux refuser que mon enfant participe à cette étude sans conséquences. Oui Non

Que j'ai le choix de ne pas laisser mon enfant répondre à toute question particulière.
Oui Non

Que je suis libre de poser des questions, maintenant et à l'avenir, au participant de l'étude.
Oui Non

Que j'ai été informé que les dossiers personnels de mon enfant resteront confidentiels.
Oui Non

Que je comprends qu'aucun renseignement pouvant permettre d'identifier mon enfant ne sera diffusé ou imprimé sans mon consentement préalable. Oui Non

Que mon enfant et moi recevront une copie signée du formulaire de consentement.
Oui Non

Je consens par la présente à ce que mon enfant participe à l'étude :

Signature : Date :

Nom de l'enfant :

Nom de la personne qui a obtenu le consentement :

Signature : Date :

Listes des parties prenantes

Ministères sectoriels

Ministre de l'Éducation nationale et de la Promotion civique
Ministre délégué à la Présidence du Conseil Chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes
Ministre de la Justice, garde des sceaux, chargé des droits humains
Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de l'entrepreneuriat
Ministre de la Femme, de la Famille et de la Protection de la petite enfance

Agences du système des Nations Unies

UNICEF
PNUD
PAM
HCDH

ONG internationales

Catholic Relief Services (CRS),
Initiative Humanitaire pour le Développement Local (IHDL),
Cooperazione Internazionale (COOPI)

OSC locales

Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF),
Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales (APLFT),
Ligue Tchadienne des droits de l'homme (LTDH),
Association des Femmes Juristes du Tchad (AFJT).